

L'EXPRESS  
POLITIQUE

## Johnson en a marre

Dans une lettre bien sentie qu'il vient de faire parvenir au premier ministre Bouchard, le chef libéral, Daniel Johnson, s'indigne que son gouvernement ait sorti du placard le débat sur la langue. Le conseil national du PQ a rebrassé la question des services en anglais le week-end dernier. S'attaquant à la qualité de l'accueil fait aux malades anglophones est « odieux, mesquin et totalement déconnecté de la réalité québécoise », affirme M. Johnson. Le ton adopté par le chef de l'opposition ne laisse pas de doute sur son indignation : « Je suis assez vieux, à 52 ans, et Montréalais depuis toujours, pour avoir été le témoin d'une métropole au visage et aux services anglais, à laquelle a succédé une métropole franchement française qui sait s'accommoder du pluralisme d'une ville nord-américaine et internationale. » M. Johnson « déplore » que M. Bouchard ait fait si peu de cas du rapport fourni par les gens d'affaires sur le visage français de Montréal au dernier sommet économique, un texte « qui condamnait les geste d'exclusion et de division comme celui que vous venez de poser », a souligné M. Johnson.

Denis Lessard

## Accord France-Québec

La France et le Québec viennent de conclure leur première entente de coopération en matière touristique. L'accord a été signé hier à Paris par la ministre québécoise responsable du Tourisme, Mme Rita Dionne-Marsolais, et son homologue français, Bernard Pons. En vertu de ce texte, les deux gouvernements conviennent d'envisager des campagnes de promotion conjointes et promettent d'encourager la « réalisation en commun de projets d'investissement » dans des domaines comme l'hôtellerie, les salons, la mise en valeur des monuments ou la mise en marché de produits du terroir.

Presse Canadienne

## Le BEM à l'oeil

Casse-tête pour les uns, « gros lot » pour les autres, le Bureau d'évaluation médical (BEM) sera soumis à un examen sévère, promet le ministre du Travail Matthias Rioux. « On va se pencher sérieusement sur le fonctionnement du BEM », a-t-il déclaré hier. Organisme chargé d'étudier les dossiers médicaux litigieux des victimes d'accident de travail, le BEM est depuis deux jours au centre des échanges de la commission parlementaire qui étudie le projet de loi 79 créant la Commission des lésions professionnelles de la CSST. La CSN, qui veut que « ce musée des horreurs » soit aboli, affirmait mercredi que des médecins du BEM ont obligé des femmes à se dévêtir lors d'examen médicaux dans l'unique but de les humilier.

Presse Canadienne

## Murray se défend

Le vice-amiral Larry Murray a précisé qu'il n'était jamais intervenu pour contrecarrer une enquête de la police militaire au sujet de l'incident du 4 mars 1993, survenu en Somalie. Au cours de sa troisième journée de témoignage devant la commission d'enquête sur la Somalie, l'officier a expliqué qu'il avait demandé des explications supplémentaires comme complément d'information après avoir lu le rapport de la police militaire concernant deux Somaliens qui avaient été atteints dans le dos par les coups de feu de militaires canadiens. Perplexe, l'avocat de la commission, Simon Noël, lui a demandé s'il était approprié qu'un officier supérieur lise des rapports d'enquête alors qu'il savait qu'il serait probablement interrogé à son tour par la police militaire. Le vice-amiral a répondu que le directeur général de la sécurité au sein des Forces armées relevait de lui et que cela créait parfois une situation intenable.

Presse Canadienne

# La vente d'une entreprise ne justifie pas les licenciements

## Réal Mireault dépose son rapport sur les règles du Code du travail entourant la transmission d'entreprises

GILLES NORMAND  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La vente d'une entreprise ne saurait justifier le licenciement de son personnel ou la non reconnaissance des conventions collectives signées avec un syndicat.

C'est là l'une des principales conclusions du volumineux rapport du groupe de travail présidé par l'arbitre de griefs et de différends Réal Mireault, lequel a été remis hier au ministre du Travail, Matthias Rioux.

Créé en 1995 pour évaluer la pertinence d'adapter au contexte actuel les règles du Code du travail (articles 45 et 46) relatives à la transmission d'entreprises, le comité insiste en premier lieu sur la nécessité de retirer de l'article 45 l'exception qui y est prévue en cas de vente en justice (entreprises mises en faillite). Ces articles, faut-il préciser, ont pour objet de protéger l'accréditation syndicale et la convention collective.

« Cette exception a donné lieu à des recours sans fin, suscite la mé-

fiance, ne trouve pas de justification, n'a pas été retenue par le législateur québécois lors de l'adoption des articles 2097 du Code civil et 97 de la Loi sur les normes du travail et ne se retrouve dans aucune autre législation du travail dans l'ensemble canadien », explique M. Mireault. Il était assisté dans son travail du professeur Jean Bernier, titulaire du département des relations industrielles à l'Université Laval, et de Luc Bessette, directeur général du Bureau de la statistique du Québec.

Il y a également lieu d'actualiser ces articles du Code, le comité ayant constaté que la jurisprudence avait connu des déviations avec le temps, penchant tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Aussi, faut-il en resserrer le contenu, « pour éviter

les situations de conflits majeurs comme ceux qu'on a connus ».

Le comité fait nettement référence dans son rapport au conflit qui a dégénéré à l'hôtel Méridien, à Montréal, où on se demande toujours lequel du Méridien ou du Mouvement Desjardins est l'employeur des salariés qui y travaillent. Le professeur Bernier estime d'ailleurs que ce conflit aurait pu être évité si la recommandation suivante avait été partie du Code du travail : « Pour éviter que cette situation-là ne se produise, nous recommandons que le commissaire du travail, lorsqu'il existe des liens suffisamment étroits entre le donneur d'ouvrage et le sous-traitant, puisse faire une déclaration d'employeur unique, c'est-à-dire que ces deux entreprises puissent, pour les fins de l'accréditation et de la négociation collective, être considérées comme un seul employeur. » Il s'agit-là, précise-t-on, d'un pouvoir dont on dispose dans l'immense majorité des provinces canadiennes.

Cette recommandation n'aurait

pendant pu sauver les employés syndiqués du manoir Richelieu, de Raymond Malenfant, puisque dans ce cas, le problème en était un de « lien de droit » comme l'ont établi les tribunaux, souligne M. Bernier.

Le comité Mireault reconnaît toutefois que la simple attribution de contrats, par exemple de services, qui n'entraînerait qu'un simple transfert d'activités, comme l'entretien des pelouses du parlement, ne transforme pas les employés de l'entrepreneur choisi en salariés du gouvernement.

Le comité ne croit pas, d'autre part, qu'il ait lieu que le Code reconnaisse le droit de lock-out aux municipalités dans les services essentiels, comme l'a réclamé en commission parlementaire, peu après son élection, le maire de Montréal, Pierre Bourque.

Le ministre Matthias Rioux a indiqué qu'il voyait ce rapport comme « un outil de réflexion important », qui sera distribué à chaque député et à divers « intervenants » dont il espère des commentaires. Il n'a pris aucun engagement.



PHOTO PC

## Mme le lieutenant-gouverneur

Mme Lise Thibault a reçu les félicitations affectueuses de son mari, René, hier, après avoir prêté serment à titre de 27<sup>e</sup> lieutenant-gouverneur du Québec.

## Un rapport américain vante l'attitude de Québec à l'endroit des anglophones

Bouchard se fait rassurant au sujet de la langue dans les hôpitaux

GILLES NORMAND  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Satisfait d'un rapport du Département d'État américain qui fait l'éloge de la façon dont le Québec traite ses minorités, le premier ministre Lucien Bouchard s'est voulu rassurant pour les anglophones en les assurant que des mécanismes seront mis en place pour compenser la fermeture de certains de leurs hôpitaux.

Réaffirmant que son gouvernement allait respecter ses engagements collectifs et légaux en matière de langue et de prestation des services de santé, M. Bouchard a soutenu qu'« il n'y a aucune espèce de danger qu'il y ait une dilution des garanties qui sont déjà mises en place à cet égard ».

Le premier ministre prévient que « toutes les dispositions de l'Office de la langue française vont être appliquées ». Mais il insiste sur la nécessité de mettre en place « des mécanismes qui vont arriver aux mêmes résultats qu'avant », c'est-à-dire avant la fermeture d'hôpitaux

anglophones reconnus comme bilingues.

Comme les services ont passablement été dispersés, il y aura plus de postes désignés comme bilingues. « Mais, il ne faudrait quand même pas que des franco-phones soient congédiés des hôpitaux par ce qu'ils ne parlent pas anglais », a-t-il indiqué comme pour signifier qu'il restait beaucoup d'éléments à concilier dans la foulée de la réforme Rochon.

Le premier ministre commentait alors un rapport rédigé par le Département d'État américain à l'intention des membres du congrès et portant sur les droits de l'Homme au Canada et au Québec. Il s'agit d'un rapport factuel, qui mentionne divers événements pertinents, dont par exemple l'enquête actuelle sur la mission militaire canadienne en Somalie, incluant l'assassinat d'un adolescent somalien.

Tous les aspects pouvant être reliés aux droits de l'Homme y passent, y compris le débat juridique sur la légalité d'un référendum sur l'avenir constitutionnel du Québec,

dont certains prétendent qu'il aurait pour conséquence la violation de leurs droits. L'aspect le plus réjouissant pour Lucien Bouchard, c'est que ce rapport fait état de l'existence constante d'un dialogue entre opposants et que le Québec traite plutôt bien sa minorité anglophone.

Un rapport que le consul général des États-Unis à Québec, Stephen Kelly, qualifie de « très positif pour le Canada et pour le Québec, un rapport équilibré qui tient compte de toutes les tendances ».

L'inquiétude des anglophones devant la réforme Rochon, qui est mentionnée dans le rapport américain, amène Lucien Bouchard à inviter ceux-ci à attendre les prochaines décisions, que la restructuration du réseau de la santé comporte des étapes. Il s'efforce de les rassurer en rappelant que des lois très strictes existent sur la nécessité de fournir des services de santé dans la langue des principaux intéressés, quand il s'agit du français et de l'anglais.

## Sang contaminé : la Croix-Rouge en Cour suprême

Presse Canadienne  
OTTAWA

La Croix-Rouge s'adressera à la Cour suprême du Canada pour tenter de faire casser le jugement rendu par la Cour d'appel fédérale, qui permet d'identifier des personnes pouvant être liées au scandale du sang contaminé.

Il y a deux semaines, la Cour d'appel a rejeté la requête de la Croix-Rouge et de trois compagnies pharmaceutiques qui voulaient faire annuler un jugement rendu en juin 1996 par un tribunal fédéral. Ce jugement permet au juge Horace Krever, qui préside la commission d'enquête sur le sang contaminé, de blâmer certaines personnes pour les événements survenus au cours des années 80, alors qu'environ 1200 Canadiens furent infectés par le virus du sida et que 12 000 personnes contractèrent l'hépatite C en recevant du sang contaminé.

Vers la fin de l'année 1995, le juge Krever avait émis 45 avis identifiant 95 individus, sociétés et gouvernements susceptibles d'être blâmés dans le rapport final qui doit être remis le 30 avril. Plusieurs craignent de faire l'objet de poursuites criminelles et civiles si le juge Krever les nomme dans son rapport.

La Croix-Rouge a déclaré hier qu'elle s'adresse à la Cour suprême pour protéger ses employés de la commission d'enquête Krever.

« Nous estimons particulièrement important de faire tout en notre pouvoir pour protéger à la fois notre organisme et nos fidèles employés de ce que nous croyons être un abus de procédés et de mandat », a déclaré Douglas Lindores, secrétaire général de la Croix-Rouge, au cours d'une conférence de presse.

La Cour suprême n'accepte pas automatiquement de se prononcer sur des jugements rendus précédemment et doit d'abord décider si cette cause requiert son attention.

Le directeur général de la Société canadienne de l'hémophilie, Durhane Wong-Rieger, a accusé la Croix-Rouge de faire obstruction à la justice. Le juge Horace Krever ne pourra produire son rapport le 30 avril tel que prévu si la Croix-Rouge obtient l'autorisation d'en appeler devant la Cour suprême, dit-il.

« Ils (les responsables de la Croix-Rouge) ne sont pas prêts à assumer leurs responsabilités et à entendre la vérité », a déclaré Janet Connors, qui a contracté le VIH de son mari hémophile au cours des années 80.

L'enquête sur le sang contaminé a commencé en novembre 1993 et a pris fin le mois dernier. Elle tente de découvrir pour quelle raison tant de personnes, particulièrement des hémophiles, ont contracté le virus du sida en recevant du sang contaminé avant que la Croix-Rouge n'entreprenne des vérifications, en novembre 1985, huit mois après les États-Unis.

# Éditorial

La Presse

ANDRÉ DESMARAIS  
PRÉSIDENT DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
ROGER D. LANDRY  
PRÉSIDENT  
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON  
ÉDITEUR ADJOINT  
MARCEL DESJARDINS  
DIRECTEUR DE L'INFORMATION  
ALAIN DUBUC  
ÉDITORIALISTE EN CHEF

## La Suisse sur la sellette

Depuis que les recherches sur les comptes juifs en déshérence dans les banques suisses se sont enfin mises en branle, les Suisses n'ont pas cessé d'accumuler gaffe sur gaffe. Tant et si bien que le scandale résidait de moins dans ce qui s'est passé, il y a un demi-siècle, que dans la crédibilité de la Suisse d'aujourd'hui.



Frédéric Wagnière

Plus de 50 ans après la fin de la guerre, les banques suisses doivent des sommes dont le montant reste à déterminer; mais surtout, elles doivent des explications sur des pratiques financières et administratives qui contredisent carrément l'image que la Suisse a toujours voulu projeter dans le monde.

Les Juifs, qui s'estiment lésés, avaient de quoi devenir furieux lorsqu'une banque de Zurich a récemment déchié des documents qui risquaient de les concerner. Du côté du gouvernement, ce n'est guère mieux: on a vu le président qualifier de chantage la création d'un fonds pour dédommager des victimes du nazisme, pendant que l'ambassadeur à Washington décrivait des organisations juives comme des « adversaires auxquels on ne peut pas faire confiance ».

On est peut-être tenté de se mettre en colère lorsqu'on doit répondre à des accusations qui sont parfois loufoques ou à des « révélations » qui sont dans le domaine public depuis des décennies. Mais le gouvernement et les banques suisses récoltent maintenant ce qu'ils ont semé tout

le temps qu'ils croyaient qu'ils n'auraient jamais à rendre de comptes sur l'activité des banques pendant la guerre.

On a longtemps étudié trop superficiellement les relations entre l'Allemagne nazie et les pays neutres comme la Suisse, la Suède et le Portugal. Après 1945, il était surtout important pour les alliés de démarquer clairement l'Europe démocratique de celle où l'Union soviétique imposait son système. Cette conspiration du silence a profité aux neutres, tout en cachant des horreurs commises par les belligérants des deux bords.

Le grand tort de la Suisse est d'avoir cru qu'elle pourrait tout balayer sous le tapis, alors qu'il était clairement dans son intérêt de savoir dans quelle mesure ses propres lois avaient été respectées pendant la guerre et si les Suisses avaient, d'une façon générale, rempli leurs obligations envers les étrangers. Pendant des décennies, un certain malaise a existé au sujet des avoirs étrangers dans les banques suisses. Mais l'expression de ce malaise se heurtait souvent à l'équivalent civil de cette phrase idiote, utilisée couramment dans l'armée suisse: « Je ne veux pas le savoir! »

Personne ne pensait alors que l'affaire grossirait un jour au point où l'on réclamerait la démission d'un ministre et qu'un ambassadeur devrait quitter son poste. Mais, depuis quelques années, les Suisses connaissent mieux les défauts de leur démocratie. Notamment, depuis la découverte de fichiers secrets, tenus par les autorités fédérales, sur des éléments subversifs, une notion qui a vite englobé des citoyens paisibles exprimant leur désaccord.

Le silence sur les banques et la tenue de fichiers sont symptomatiques d'un gouvernement qui ne fait pas entièrement confiance à ses citoyens. C'est une situation paradoxale car, dans une démocratie, c'est aux citoyens qu'il

appartient de faire confiance ou non au gouvernement. On est même porté à croire que c'est encore plus vrai dans un pays comme la Suisse où la démocratie directe exercée par les citoyens tranche toutes les questions les plus importantes.

Mais on dirait qu'au contraire, le surcroît de démocratie dans le processus législatif tend à fermer davantage le gouvernement au lieu de le démocratiser. Le gouvernement suisse est une coalition des quatre grands partis et la solidarité qui les unit, s'étend jusqu'au Parlement, de telle sorte qu'il n'y a pas d'opposition bien organisée.

Ce système insolite s'explique par la nécessité d'avoir une majorité très solide pour toute législation importante, de peur de la voir rejetée lors du référendum populaire. Ainsi, la démocratie directe est à la fois le fleuron du système constitutionnel suisse et la hantise du gouvernement, qui voit sa politique périodiquement anéantie par le rejet de nouvelles taxes ou l'adhésion à l'Union européenne.

Ce handicap dont souffre le Parlement suisse explique pourquoi il n'a jamais fait ce que le Parlement canadien ou le Congrès américain auraient pratiqué depuis longtemps: exiger du gouvernement des explications au sujet des comptes en banque en déshérence. C'est à cause de cette lacune dans le système de gouvernement que la Suisse doit maintenant livrer ses secrets à la suite de pressions exercées par des particuliers et des gouvernements étrangers.

Mais il ne sert à rien de faire toute la lumière de mauvaise grâce. Ce sont les enquêtes complètes et honnêtes qui ont été entreprises qui rétabliront la confiance dans le gouvernement suisse et non des rodomontades inélegantes.

## Information et spectacle

L'information l'emportera peut-être sur le spectacle dans les reportages sur les chefs de partis lors de la prochaine campagne électorale fédérale. Ce pourrait être, en tout cas, un des effets positifs de la proposition faite récemment par les dirigeants du réseau CBC aux diverses formations.

On y propose que chaque leader participe, en début de journée, à une rencontre de presse télévisée pendant laquelle il pourrait disposer de cinq minutes pour parler des sujets de son choix, dix autres minutes étant consacrées aux questions des journalistes de la presse nationale et des médias locaux. Ces émissions seraient enregistrées et diffusées entre 9 heures et midi par les chaînes News-world et RDI et seraient accessibles aux autres diffuseurs.

Même si plusieurs modalités restent à préciser et des écueils à éviter, la formule comporte, au départ, assez d'avantages pour qu'on l'étudie sérieusement. Et que les partis évitent d'invoquer des prétextes pour l'écartier du revers de la main.

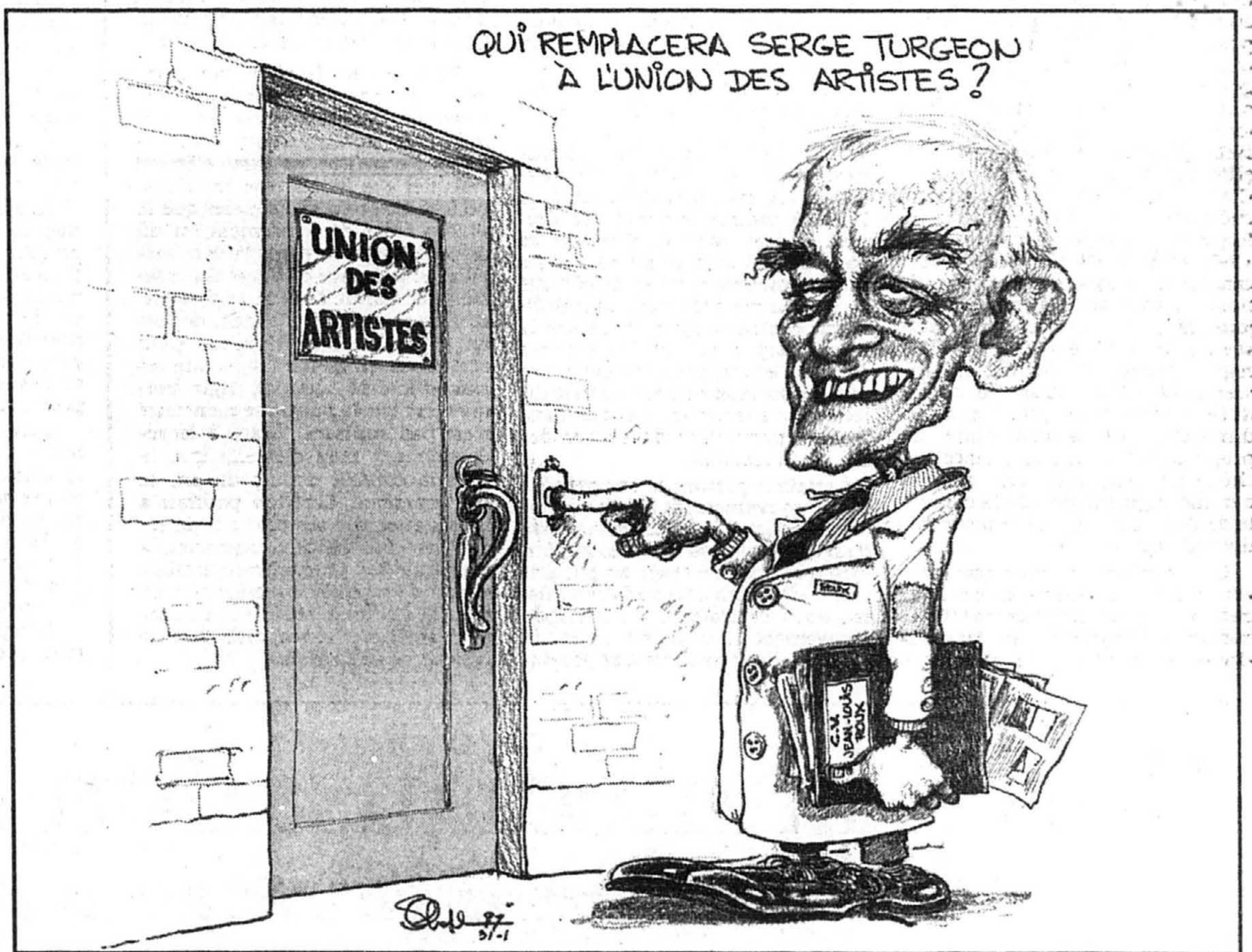
Elle a d'abord le mérite d'offrir aux chefs et aux médias, et par conséquent aux électeurs, un cadre propice pour des échanges de vues beaucoup plus cohérents que les détestables « scrums ». Ces fameuses bousculades où, dans une forêt de micros et de caméras, les reporters doivent se battre pour attraper une « quote » de dix ou quinze secondes qui leur servira à résumer la pensée d'un chef sur un sujet imposé par l'actualité ou... par le hasard.

En permettant aux uns et aux autres de mieux s'attarder sur le sujet de l'heure, de réagir de façon plus articulée aux propos de l'adversaire voire peut-être même de dire quelque chose de neuf, on aidera sans doute à ramener le centre d'intérêt des électeurs vers l'essentiel plutôt que sur l'anecdote ou le pittoresque. Ce serait du moins plus utile pour la compréhension des vrais enjeux que le cliché classique du politicien embrassant un bébé, serrant des mains ou s'extasiant devant les Rocheuses.

Les promoteurs de ce projet ne cachent pas qu'il aurait aussi, à leurs yeux, comme avantage de réduire les frais considérables que les médias doivent consacrer à suivre les chefs en campagne d'un océan à l'autre. Ça reste à voir puisqu'on aura quand même besoin de connaître l'accueil reçu dans les grands rassemblements ou les incidents imprévus survenus au cours de la journée. Sans parler de la nécessité d'observer comment certains thèmes peuvent être présentés différemment, parfois de façon contradictoire, en fonction des enjeux locaux ou des sensibilités régionales.

Avant de lui donner suite, on devra également s'entendre sur certaines règles permettant à chacun d'être traité en toute équité sans tomber dans une vertueuse égalité qui n'a pas de sens. C'est la question classique qui se pose à chaque débat télévisé: quelle place accorder aux formations marginales? Ou farfelues? Mettra-t-on Jean Chrétien ou Jean Charest sur le même pied que le chef du Parti de la loi naturelle? Que faire en Saskatchewan avec un parti régional comme le Bloc qui, tout en étant pour l'instant l'opposition officielle, n'y présente pas de candidat? Et même si son parti tente une percée au Québec, Preston Manning y aura-t-il la même importance, à RDI, que le successeur de Michel Gauthier et de Lucien Bouchard?

Avec un minimum de bonne foi, on devrait pouvoir régler assez aisément ces questions techniques. Or, c'est à ce niveau que les problèmes vont peut-être se poser parce que tous les partis n'ont pas forcément le même intérêt à ce que les électeurs soient mieux informés. Il sera donc intéressant de voir les excuses qui seront invoquées contre ce projet. Avant d'y faire obstacle par souci de stratégie, les uns et les autres ne devraient pas oublier qu'à la longue ils seraient les victimes de l'échec d'un plan qui aurait pour effet de redonner un peu de crédibilité à la politique.



DROITS RÉSERVÉS

## LA BOÎTE AUX LETTRES

### Un beau moment de télé

■ Quel beau moment de télévision nous fut présenté, samedi dernier, en début de soirée. Trois beaux hommes! Trois héros!

Le bonheur a commencé avec l'émission *Simplement la vie*, à Radio-Canada, où l'on a vu un grand six pieds prendre soin d'un sidéen en le bordant comme un enfant, en le cajolant, en l'emmenant jouer dehors et même en l'aidant à souffler ses bougies d'anniversaire. Quelles belles images! Et, lorsqu'on a vu ce grand costaud écraser une larme quand son ami l'a quitté, c'était un moment d'émotion intense.

La soirée s'est poursuivie avec l'entrevue du docteur Joseph Ayoub, par Denise Bombardier, qui nous a fait connaître un autre grand homme. Quelle générosité dans ses propos! Bien sûr, M. Ayoub fut le médecin de Robert Bourassa, mais cet homme parlait de ses patients anonymes avec le même grand respect. Il est l'un des plus prestigieux oncologues du Québec. Pourtant, il a tenu un discours emprunt d'une grande simplicité et d'un grand humanisme en parlant de sa vocation.

Ce beau trio fut complété, à Télé-Québec, par nul autre que Michel Chartrand qui n'a rien perdu de la verve qu'on lui connaît et ce, pour notre plus grand bonheur à tous! Quelle joie de l'entendre dénoncer les « farceurs » du Québec et, du même souffle, nous parler de nos plus grands poètes; reconnaître l'effort social fourni par les femmes à travers les mouvements bénévoles et nous redonner espoir en disant que la solution viendra du peuple lui-même, i.e., chacun de nous. Quand Michel Chartrand se donne la peine de répondre à une invitation, oui il faut le laisser parler.

Voilà des hommes dont il faut suivre la trace. Ils sont des modèles pour notre jeunesse. Et tant que le cœur aura le dessus sur l'argent, le Québec restera l'un des rares paradis du monde.

Michelle GAUDREAU  
Sainte-Julie

### Bravo à l'Académie Massey-Vanier!

■ Vendredi 24 janvier, 20 heures, un soir de tempête à Cowansville et une salle pleine à craquer aussi.

Le rideau se lève sur *Les Misérables*, de Victor Hugo. Une belle jeunesse saine, bourrée de talents, de débrouillardise et de vitalité fait renaître l'espoir dans le cœur des spectateurs. Ne cherchez pas les jeunes dans les rues de Cowansville, ils sont à l'auditorium Massey-Vanier: chanteurs, danseurs, comédiens, musiciens, concepteurs, éclairagistes, costumiers, maquilleurs, coiffeurs, metteurs en scène, chorégraphes, ingénieurs du son, directeurs artistiques, publicistes, journalistes, etc.

Autrement, ils sont dans la salle: supporteurs béats d'admiration, à juste titre, pour leurs professeurs, compagnes et compagnons de classe dont certains se produiront très certainement un jour sur d'autres scènes...

Projet collectif qui a entraîné dans sa course une dizaine de professeurs bénévoles, passionnés de musique et de théâtre, et plus d'une centaine d'étudiants avides d'expérience et d'épanouissement, oeuvrant généreusement et sans compter durant des mois à peaufiner cette comédie musicale qui en a fait vibrer plus d'un.

Pierrette LABONTÉ  
Vaudreuil

### Du crédit pour les pauvres

■ Dans l'épisode du 15 janvier dernier de la série *Femmes, une histoire inédite*, on présentait une séquence sur l'accès au crédit pour les personnes pauvres, et principalement pour les femmes. On nous a montré l'exemple de la Banque Grameen, au Bangladesh, qui permet à des groupes d'emprunteuses de contracter des prêts destinés au démarrage de très petites entreprises.

Les résultats sont spectaculaires: augmentation du revenu à long terme, augmentation du niveau de scolarité des enfants, amélioration des conditions de vie et un taux de remboursement frôlant les 98 pour cent.

On nous a également présenté une femme de Chicago qui est parvenue à sortir de la pauvreté grâce à un prêt alloué par une banque pour les pauvres inspirée de la Banque Grameen. Ce modèle se retrouve même au Québec, où plus d'une dizaine de projets de la sorte sont en cours.

Du 2 au 4 février, à Washington, se tiendra le Sommet mondial pour le micro-crédit. Des parlementaires du monde entier, des organismes qui octroient déjà des prêts aux pauvres, des représentants des institutions financières internationales et des centaines de personnes intéressées au principe du crédit pour les pauvres seront présents. Je souhaite que ce Sommet permette aux dirigeants de tous les pays de réaliser que le micro-crédit est non seulement le moyen à privilégier pour vaincre la pauvreté dans les pays en voie de développement mais aussi, partout dans le monde.

Nathalie MORIN  
Maria

## Opinions

## Ottawa doit maintenir ses transferts aux provinces

Le texte qui suit a été cosigné par : Bruce Campbell, Centre canadien des politiques alternatives ; Jean-Charest, Université de Montréal ; Pierre-Yves Crémieux, UQAM ; Ginette Dussault, Université Laval ; Bernard Élie, UQAM ; Pierre Fortin, UQAM ; Richard Langlois, CEQ ; Marc Lavoie, Université d'Ottawa ; Margie Mendell, Université Concordia ; Pierre Paquette, CSN ; Pierre-Paul Proulx, Université de Montréal ; Ruth Rose, UQAM ; Mario Saccareccia, Université d'Ottawa ; Maurice Germain, Université d'Ottawa ; Diane-Gabrielle Tremblay, Télé-Université ; Vincent Van Schendel, UQAM.

Le gouvernement fédéral est en bonne voie non seulement de réaliser, mais de dépasser un important engagement électoral des libéraux fédéraux contenu dans le fameux Livre rouge de 1993, à savoir la réduction du déficit fédéral à 3 % du Produit intérieur brut (PIB) avant la fin de leur mandat.

En mars 1996, le ministre Paul Martin annonçait que le déficit de 1996-97 serait de 24,3 milliards de dollars, un niveau qui équivaut à 3 % du PIB. Or, les analystes des finances publiques s'entendent pour dire que le déficit réalisé sera d'au moins 5 milliards de dollars inférieur à la prévision que le ministre a faite en mars dernier. Un déficit à ce niveau équivaut à 2,4 % du PIB.

Ce dépassement de la cible gouvernementale en matière de déficit s'explique essentiellement par le fait que la chute des taux d'intérêt au Canada a été plus rapide et plus prononcée que prévue. À part cette baisse récente due à la politique monétaire, la réussite obtenue par le ministre fédéral des Finances au chapitre du déficit a été atteinte, il ne faut pas l'oublier, par des compressions sans précédent d'emplois, de services et de transferts aux individus et aux provinces imposées par son gouvernement. Depuis qu'il détient le pouvoir, le gouvernement du Parti libéral a réduit le nombre d'emplois dans la fonction publique de 50 000. Plusieurs programmes fédéraux ont été éliminés ou sérieusement réduits. C'est le cas du Régime d'assurance-chômage, maintenant devenu le Régime d'assurance-emploi. En 1993, plus de 80 % des chômeurs canadiens recevaient des prestations d'assurance-chômage. Aujourd'hui, cette proportion est passée à près de 50 % et les nouvelles règles, entrées en vigueur en janvier 1997, auront pour effet de réduire encore cette proportion. La diminution de la couverture du programme fédéral d'assistance aux chômeurs s'est, bien sûr, traduite par une augmentation de la clientèle de l'aide sociale, une responsabilité provinciale. (...)

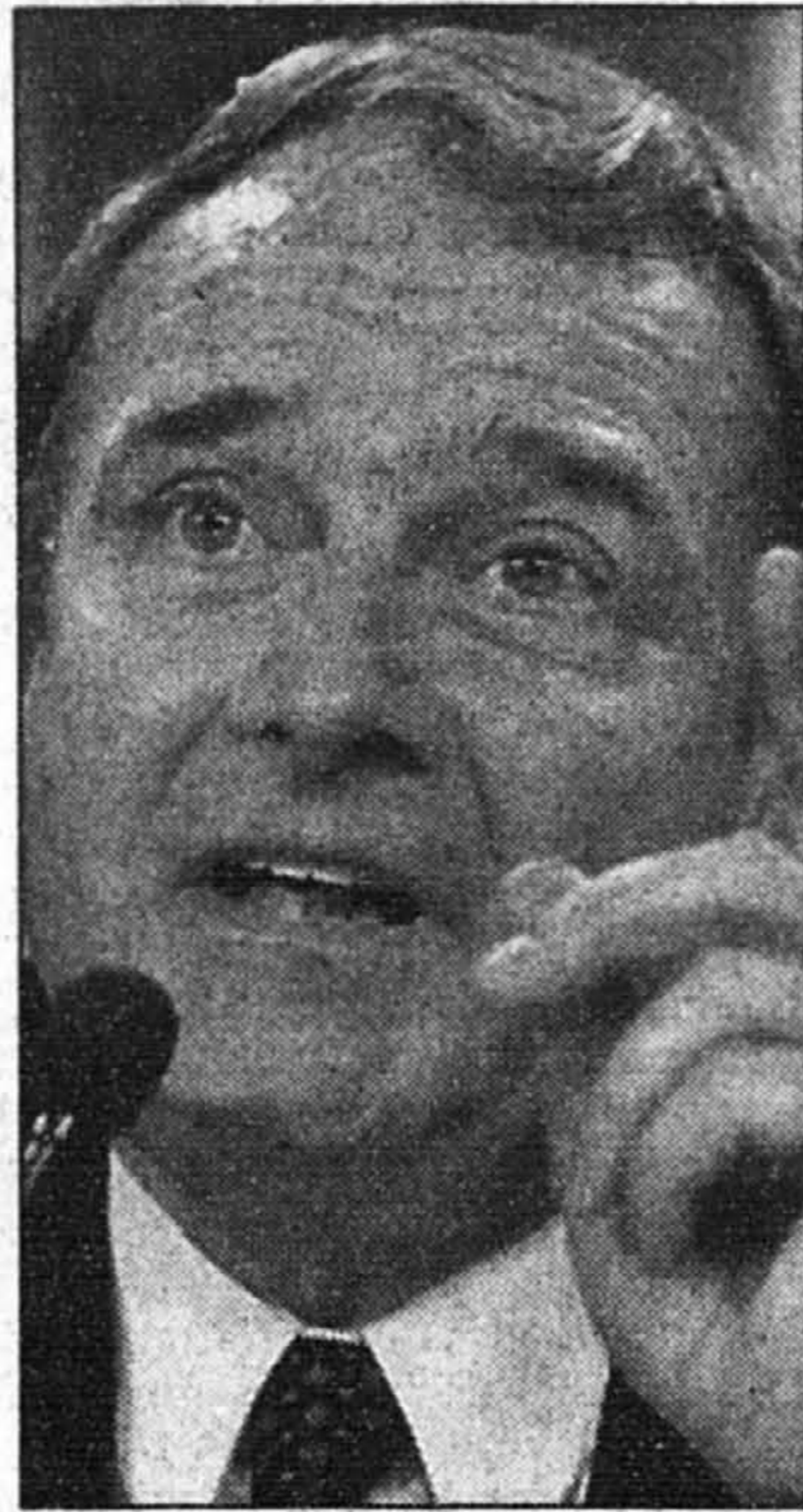
Ce transfert de responsabilités vers le palier provincial ne s'est pas traduit par un accroissement de transferts financiers vers les provinces. Au contraire, le gouverne-

ment fédéral a sabré les transferts en espèces versés aux provinces pour la santé, la sécurité du revenu et l'éducation postsecondaire. Ce montant versé en vertu de ces programmes fait partie de ce qui est maintenant connu comme le Transfert canadien au titre de la santé et des programmes sociaux (TCSPS) et est passé de 18,8 milliards de dollars, en 1994-95, à 15,0 milliards de dollars, en 1996-97. Il tombera à 12,5 milliards de dollars, en 1997-98, selon le plan budgétaire de M. Martin déposé en mars 1996. (...)

Or, le fléchissement des taux d'intérêt, qui n'était pas prévu par le ministère des Finances il y a un an, accorde une marge de manoeuvre supplémentaire importante au gouvernement fédéral pour s'attaquer aux inégalités croissantes et pour stimuler la création d'emplois au pays. (...)

Nous proposons que le gouvernement mette un terme à la réduction du transfert en espèces du TCSPS, c'est-à-dire en maintenant minimalement le budget pour ce programme de transfert à son niveau de 1996-97, à savoir 15,0 milliards de dollars, au lieu de le baisser à 12,5 milliards de dollars en 1997-98 comme le prévoit le dernier budget Martin. Puisque ce transfert sert surtout à financer les programmes de santé et de sécurité du revenu des provinces, sa stabilisation contribuerait à empêcher la dégradation continue des services de santé et l'appauvrissement des assistés sociaux et s'attaquerait directement à la pauvreté des enfants, tout en permettant de sauver des milliers d'emplois.

Certaines personnes ont proposé que le gouvernement fédéral utilise sa nouvelle marge de manoeuvre budgétaire pour réduire les impôts. Bien que nous ne rejetions pas une éventuelle réduction du fardeau fiscal, nous constatons, à l'instar du Mouvement Desjardins, que le maintien des transferts aux provin-



Paul Martin

ces aurait un impact beaucoup plus important sur l'emploi à court terme. Selon des documents déposés à la conférence socio-économique de Québec, en mars 1996, le maintien de 1 milliard de dollars de dépenses de programme provinciales permettrait de conserver 13 500 emplois, alors qu'une baisse d'impôt de 1 milliard de dollars ne permettrait de générer que 4 500 emplois.

Évidemment, la poursuite d'une politique monétaire qui favorise la création d'emplois, c'est-à-dire le maintien de taux d'intérêt bas et stables, constitue un autre élément essentiel à la lutte contre le chômage. Est-il besoin de rappeler que le niveau élevé d'endettement est dû aux politiques de hauts taux d'intérêt et au chômage élevé. Mais, comme le démontre bien la performance économique du Canada, depuis un an, le taux de chômage peut augmenter en même temps que les taux d'intérêt baissent. Agir uniquement sur la politique monétaire n'est pas suffisant. Grâce à la réduction des taux d'intérêt que le Canada connaît depuis un an, le gouvernement Chrétien pourrait à la fois atteindre ses objectifs de réduction du déficit, contribuer à maintenir les programmes sociaux et agir de manière concrète afin de créer de l'emploi, réduire le chômage et améliorer la redistribution de la richesse au Canada.

## Médiation familiale : pour que Québec procède rapidement

Le texte qui suit est cosigné par : Laurier Boucher, président, Ordre professionnel des travailleurs sociaux du Québec ; Claude Bilodeau, directeur général, Association des Centres jeunesse du Québec ; Dianne Casoni, présidente, Ordre des psychologues du Québec ; Louise Landry, présidente-directrice générale, Ordre professionnel des conseillers et conseillères d'orientation du Québec ; Denis Marsolais, président, Chambre des notaires du Québec.

Au cours des dernières semaines, les médias ont largement fait état de l'opposition de certains organismes au projet de loi 65 visant à rendre obligatoire le processus de médiation familiale en cas de divorce ou de séparation. À tel point que le public pourrait croire que ce projet est une autre folie de bureaucrate dénoncée par l'ensemble des intervenants en médiation. Il en va pourtant tout autrement.

En effet, à une exception près, l'ensemble des professionnels impliqués dans le processus de médiation familiale appuient les objectifs du projet du ministre Bégin et souhaitent qu'il soit adopté le plus rapidement possible en tenant compte des recommandations qui lui seront suggérées lors des audiences publiques.

La médiation familiale ne fait en soi l'objet d'aucune controverse. Ce qui est au coeur du débat, c'est la volonté du législateur de rendre nécessaire le recours à la médiation si aucune autre forme d'entente n'est présentée.

Le projet de loi 65 ne force nullement les parties à s'entendre. Il s'agit plutôt d'imposer une tentative de médiation. En d'autres mots, il y a une obligation sur le moyen mais non sur le résultat.

La première étape d'une médiation consiste généralement à expliquer les mécanismes de fonctionnement du processus, de la possibilité d'une médiation, ses limites et ses règles. Après cette première étape, les parties pourront librement s'engager dans cette démarche ou s'en remettre au processus judiciaire.

C'est donc dire que le législateur a opté pour une règle générale selon laquelle il convient de mettre toutes les chances raisonnables du côté d'une solution douce, la médiation, par opposition à la traditionnelle solution de confrontation trop souvent vue dans les instances judiciaires.

Il importe également de souligner que, dans le cas de violence,

d'incapacité physique ou psychologique, les conjoints pourraient être exemptés par le tribunal de cette obligation. En outre, si les conjoints s'entendent, ils ne seront pas tenus de se présenter à la médiation.

Par ailleurs, à ceux qui avancent qu'il est inutile d'imposer la médiation puisqu'environ 80 % des causes se règlent avant procès, il faut rappeler que le 20 % restant accapare jusqu'à 80 % du temps d'audience de la Cour supérieure.

Il est également permis de s'interroger sur ce 80 % des causes qui se règlent avant audition mais... après bien des procédures judiciaires. En effet, à quel prix et à la suite de quelles concessions des parties ces causes se règlent-elles ? Ces règlements sont-ils le fait des parties ou celui des procureurs ? Après combien de déchirements une des parties se résout-elle à abdiquer ? Quel est le taux de satisfaction des parties dont les causes sont réglées juste avant procès ?

La médiation est depuis longtemps reconnue comme un excellent moyen de résoudre les différends lors d'un divorce, d'une séparation ou de toute méseente relativement au nouveau mode de vie familiale après rupture. La médiation permet aux familles de vivre dans les meilleures conditions possibles la situation de crise qu'est la séparation.

Lors de la rupture de la famille, la médiation permet de préserver le lien parental et d'établir clairement le rôle de chacun des parents, facilitant ainsi l'adaptation de l'enfant à la nouvelle situation et évitant aussi que les enfants se retrouvent au centre de querelles qui s'éternisent. De plus, contrairement à une solution imposée par le tribunal, l'entente élaborée par le couple lui-même a davantage de chances d'être respectée. Les contributions financières émanant également d'une telle entente sont généralement plus généreuses et les requêtes postjugement moins nombreuses.

En conclusion, nous réitérons publiquement notre appui au projet de loi 65 et nous demandons au gouvernement québécois de procéder rapidement, une fois les audiences publiques terminées, à l'adoption de cette législation qui s'inscrit dans les meilleurs intérêts des enfants, souvent les premières victimes de la rupture familiale et de l'escalade conflictuelle.

## Non à la médiatisation des suicides

## La liberté d'expression n'est pas un droit absolu

MAURICE CHAMPAGNE

L'auteur est chercheur et écrivain. Nous publions aujourd'hui la deuxième partie du texte qu'il nous a fait parvenir sur le suicide.

Voici deux extraits de positions défendues par des journalistes de La Tribune, de Sherbrooke, sur la couverture des suicides de jeunes dans la région de Coaticook.

« Bien sûr, il y a danger d'un effet de contagion à en parler. C'est pourquoi les médias exercent habituellement une certaine retenue si la situation a été vécue dans l'intimité des familles, dans l'anonymat social. Parfois, cependant, les circonstances débordent cet anonymat et se répercutent sur les communautés. C'est le cas à Coaticook. Le silence n'a pas empêché l'irréparable, il faut que la parole et l'action fassent mieux. » (La Tribune, Jacques Pronovost, 9 janvier 97)

Mais le journaliste Mario Goupil, qui semblait à tout prix vouloir faire de la polyvalente La Frontalière une coupable, a plus de prétention encore que son rédacteur en chef :

« ... On néglige de sortir la loupe pour examiner tous les indices qui pourraient se trouver dans l'école même... Si cet exercice n'est pas fait, le mystère ne sera jamais complètement élucidé. » (La Tribune, Mario Goupil, 10 janv. 97)

Évidemment, le mystère dont parle monsieur Goupil n'est pas celui dont j'ai traité hier dans mon analyse ; c'est plutôt un mystère de romans policiers. Mais ce qui est dommage, c'est que l'activisme dans la presse de l'Estrie, auquel il faut ajouter la gaffe d'un média de Montréal qui a publié les noms des personnes suicidées et ouvert l'accès aux familles, a été inutile, faute d'informations significatives d'abord. Si l'on examine seulement le dossier de la presse écrite en Estrie, ce qui en ressort, malgré les bonnes intentions des uns et des autres, c'est : la recherche de coupables, la stigmatisation de la polyvalente, l'irrespect à l'égard des jeunes suicidés et de leurs familles et l'addition au drame vécu de la crise spécifiquement fabriquée dans les médias (par certains journalistes surtout). Et j'ajoute une question : pourquoi donc cette presse s'intéresse-t-elle seulement aux suicides de jeunes, alors que,

dans la MRC de Coaticook, il y aurait davantage de suicides d'adultes...

## Non au traitement des cas individuels

Ce que je demande, notamment à la Fédération professionnelle des journalistes du Québec et aux responsables des médias, c'est de ne pas traiter les cas individuels de suicides, de jeunes ou d'adultes, et même s'ils se produisent en duos ou en chaîne. En voici les principales raisons, au moins pour alimenter un débat de réflexion à ce stade-ci.

D'abord, parce que la liberté d'expression n'est pas un droit absolu, pas plus qu'aucun droit dit fondamental ; et que, par éthique et par responsabilité professionnelle, la presse peut se donner des limites et des interdits même. Je rappelle à cet égard que les normes de huis-clos et de non-publication en matière criminelle pour la protection de la jeunesse, ont encore plus leur raison d'être et devraient être étendues quand il s'agit du suicide. Ce rappel s'adresse aux ministères de la Justice. Et, premier grand motif au fond : chaque cas est unique et relève de l'intimité de la personne qui se suicide et de ses proches, une intimité qui a quelque chose de « sacré ». Parce que l'analyse exhaustive de chaque cas nous renvoie au mystère et à l'extraordinaire complexité de la relation entre la personne et son milieu.

Et, contrairement à ce qu'affirme le respectable psychiatre et coroner Pierre Gagné, on ne peut pas « toujours trouver une explication rationnelle ». (Entrevue à La Tribune, le 11 janvier 1997). Aussi, les facteurs énergétiques dont j'ai parlé hier relèvent de forces ou de faiblesses multiples dans l'ordre physiologique, mental, social et surtout, affectif. Et l'effet de contagion découlant de la médiatisation de suicides par les médias est un risque sérieux.

## Oui à un traitement collectif répété

Inversement, la presse pourrait et devrait intensément interpeller nos leaders, nos

institutions, en particulier celles qui sont des courroies de transmission des VALEURS, notre système familial et scolaire, le rapport hommes-femmes, dont celui des garçons et des filles dans des écoles où les premiers entraînent derrière les filles, dans un Québec qui a le championnat des suicides au Canada et au-delà en Occident, avec en tête les hommes adultes devant les jeunes. (En 1995, le Québec enregistre, selon Statistique Canada, 36 % des suicides au Canada bien que nous représentions 25 % de la population canadienne.) Une cause de mort qui surpasse de beaucoup les morts des accidents de la route !

Et le Québec, dans sa misère affective, enregistre d'autres championnats, dont celui des divorces, dont celui de la dénatalité, alors qu'au chapitre de la violence conjugale et sexuelle la situation ne s'améliore guère. En appelant cela, je n'établis pas de corrélations de causes à effets face au suicide. Je signale seulement qu'il y a un terroir culturel et collectif de maladies affectives et de « mort énergétique » au Québec.

Je vais le répéter à satiété chaque fois que j'en aurai l'occasion : le grand problème humain, social, économique, éducatif, culturel, du Québec, est notre « déficit affectif », avec toute la détresse humaine qu'il répand comme la poussière fine et violacée de notre morosité collective. Et au coeur de ce déficit : la tragédie des rapports hommes-femmes que nous nous refusons à voir et à traiter, surtout chez nos leaders politiques, sociaux, du monde de l'éducation et même dans les milieux de recherche. Nous nous mentons collectivement et nous trompons les jeunes, par exemple, quand nous disons qu'il y a une crise de la famille au Québec : la vérité, c'est que la famille est la première victime de la crise des rapports hommes-femmes et de l'anathème que nous avons jeté sur le couple homme-femme et sur le mariage, comme aucune autre société en Occident ne l'a fait.

Que de jeunes sont inquiets, tristes, impuissants, rageurs, même pas révoltés... Pensons seulement à l'état dans lequel se trouvent les trois milieux de « vie » que nous leur faisons : famille, école et travail. Par exemple, pour un vrai éducateur, qui a la passion de la vie, de la joie de connaître, de l'art pédagogique, du partage des connaissances, du mystère de ce que l'on ne sait pas,

de l'intelligence affective, de la culture des valeurs, de la démocratisation par l'affirmation de la conscience personnelle et sociale, le rapport final sur les états généraux de l'éducation au Québec ressemble à un chef d'oeuvre de confusion des valeurs, d'amnésie des besoins depuis longtemps exprimés par les jeunes, d'inculture pédagogique, d'insensibilité affective totale et de maladie de rationalité froide avec douleur aiguë de stérilité, de bureaucratie et d'égalitarisme doctrinaire.

## Sens des valeurs

Régulièrement, depuis plusieurs années, je réunis des groupes de jeunes et de moins jeunes et je leur demande d'identifier sept valeurs qui à leurs yeux semblent orienter le sens de la vie au Québec. Voici celles qui reviennent le plus souvent dans un ordre légèrement variable :

- l'argent ;
- la sexualité ;
- l'individualisme et la revendication de ses droits à soi ;
- le pragmatisme et l'économique vécus comme des fins et comme substituts à la pensée ;
- le pluralisme de nivellement au sens où toutes les valeurs se valent ;
- le pouvoir des très riches et de quelques personnes qui contrôlèrent le monde politique ;
- la liberté de tout et de rien.

Voilà. N'y-a-t-il pas beaucoup de pain sur la planche pour la presse d'analyse et pour tous ceux et toutes celles qui s'intéressent au suicide et au sens de la vie au Québec, à l'aube d'un nouveau siècle.

Si, au moins, nous pouvions avancer, en démystifiant le pouvoir de la raison sur la vie et reconnaître que toutes nos vies sont plus ou moins à la merci de notre capacité affective et relationnelle. La capacité qui peut seule donner à l'énergie vitale de chaque individu et de toute société sa mesure humaine. Sa densité amoureuse. Et qui justifie l'énergie du corps et de l'esprit. Hélas ! cette capacité est encore dans un état quasi primitif, au Québec et sur la planète. Si nous décidions d'en faire le projet de civilisation du 21<sup>e</sup> siècle, quel cadeau ferions-nous à la vie.

## Politique

# Les centrales à la défense des mères seules

La CSN, la CEQ et la FTQ critiquent les projets touchant les mères assistées sociales

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Forcer les mères seules à retourner sur le marché du travail est un objectif dangereux, qui devrait être revu, s'est fait dire clairement hier la ministre Louise Harel, lors de la commission parlementaire chargée d'étudier son projet de réforme de l'aide sociale.

Le projet de réforme prévoit qu'à mesure que des places seront disponibles en maternelle, puis en garderie, les mères seules seront fortement incitées à retourner au travail avec la disparition de leur indemnité de 100 \$ par mois accordée actuellement parce qu'on reconnaît qu'elles ne sont pas disponibles pour occuper un emploi. Dans une proposition commune,

la FTQ, la CSN et la CEQ suggèrent d'abord de reporter à l'automne 1998 — on vise actuellement la prochaine rentrée — cette réduction pour les enfants de 5 ans qui entrent en maternelle.

« On a des réserves là-dessus », déclare Claudette Carbonneau, vice-présidente de la CSN, qui insiste pour que le gouvernement ne descende pas en-deçà des enfants de 5

ans. Les centrales s'opposent énergiquement au projet de Québec de supprimer les 100 \$ de non-disponibilité aux assistés sociaux entre 55 et 59 ans. « C'est jouer à l'autruche et ne pas répondre aux problèmes de ces gens », assure-t-elle.

Plus tard, le Conseil du statut de la femme critiquait aussi les projets de Mme Harel pour les mères à la tête de familles monoparentales; 8000 mères assistées sociales ont des enfants de 5 ans et perdraient dès l'instauration de la réforme leurs 100 \$ de non-disponibilité.

Pour la présidente du Conseil, Mme Diane Lemieux, Québec livre à la pièce ses intentions en matière de politique familiale et d'aide sociale, un manque flagrant de transparence.

Selon elle, les femmes devraient

conserver le choix de rester au foyer pour s'occuper des enfants d'âge préscolaire. Les barèmes devront tenir compte de la disponibilité de la maternelle à temps plein. Ce pourra être différent en Gaspésie et à Montréal, note-t-elle. Mais forcer les mères à retourner au travail reste inéquitable. Pour beaucoup de postes, les horaires de travail brisés sont impossibles à coordonner avec une garderie, plaide-t-elle.

Pour Mme Harel, toutes les études montrent que les mères qui restent quelques années à l'aide sociale réintègrent avec beaucoup de difficulté le marché du travail.

Pour l'opposition libérale, Nicole Loiselle, a maintes fois souligné que le projet de Mme Harel avait « des effets coercitif pervers » et

appliquait une pression indue sur les bénéficiaires.

Les centrales syndicales s'opposent aussi au projet de Québec de pénaliser les assistés sociaux, et les jeunes de 18-24 ans, dans un premier temps, qui refusent de participer aux mesures que proposera le gouvernement. Une telle mesure — une pénalité de 150 \$ par mois est proposée — « peut donner place à des abus administratifs », craignent les centrales, soulignant que dans le passé, il y a toujours eu davantage de demandeurs que de places disponibles dans ces mesures.

Les centrales disent toutefois approuver les grandes orientations de la réforme, en ce qu'elle veut décloisonner les politiques de main-d'œuvre et de sécurité du revenu.

## SQDM: Mme Harel ne compte pas reculer

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La Société québécoise de développement de la main-d'œuvre (SQDM) n'est pas un organisme décisionnel, quoi qu'en disent ses membres, a souligné hier la ministre de l'Emploi, Louise Harel face à la fronde qui s'organise au sein de l'organisme que veut abolir Québec.

Au cours de la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de réforme de l'aide sociale, plusieurs témoins ont pris la défense de la SQDM.

Mais la ministre Harel n'a pas l'intention de reculer et de réduire les structures. « Actuellement, il y a trois réseaux; 11,500 personnes, c'est vraiment des grand-messes, avec diacres et sous-diacres à tous les niveaux. On veut simplifier tout cela », explique Mme Harel.

Elle met un bémol sur les déclarations des membres du conseil d'administration de l'organisme qui ne veulent pas voir leur rôle réduit. « Quand on dit décisionnel, il faut se comprendre, j'ai toujours à répondre en Chambre des fonds qui se dépensent », dit-elle.

Mais les centrales et les patrons, membres de l'organisme, ne paraissent pas près d'une concession. « Ce qui est clair, c'est que nous sommes contre une approche ministérielle qui fait disparaître beaucoup de pouvoir. Ce n'est plus de la concertation, c'est de la consultation », lance Henri Massé, secrétaire de la FTQ.

Pour le député libéral de Bourassa, Yvon Charbonneau, ancien vice-président de l'organisme, Mme Harel « devrait cesser de finasser et de se dérober ». Québec devrait accorder un débat public sur l'avenir de cet organisme « pour que les décisions se prennent au grand jour ».

Pour Mme Harel, la plupart des membres de la SQDM ont déjà accepté de siéger à un comité présidé par son sous-ministre, M. Michel Noël de Tilly. « Depuis deux ans, le partenariat est florissant, sur le 1 % pour la formation, sur les programmes d'apprentissage. J'ai l'intention de maintenir un niveau très élevé d'intervention des partenaires. »

## Les Québécois divisés sur l'avenir de la partition

Un sondage SOM réalisé pour La Presse et Télé-Québec indique que la population est très partagée quant à l'avenir du mouvement partitionniste. Ainsi, le vœu de certains citoyens de municipalités anglophones comme Hampstead, Côte-Saint-Luc et Dollard-des-Ormeaux d'être rattachés au Canada advenant la souveraineté du Québec est vu comme susceptible de se résorber par 37 % des personnes interrogées, alors que 31 % croient qu'il va au contraire s'amplifier.

Fait à signaler, presque un Québécois sur quatre (24 %) est incapable de prédire l'avenir du mouvement. De plus, 8 % des répondants ignorent jusqu'à son existence. On constate un important clivage linguistique: 45 % des non-francophones croient que le mouvement va prendre de l'ampleur, alors que 21 % d'entre eux prédisent qu'il va s'essouffler. Inversement, 40 % des francophones pensent qu'il se résorbera, contre 27 % qui le voient gagner en importance.

Ce sondage a été réalisé entre le 24 et le 29 janvier 1997 auprès de 1016 Québécois. Sa marge d'erreur est de 3,64 points de pourcentage, dans 95 % des cas.



PHOTO PC

## Mme McDonough choisit Halifax

Les néo-démocrates d'Halifax ont accueilli avec enthousiasme le chef du parti, Alexa McDonough (à droite), hier. Mme McDonough a annoncé qu'elle serait candidate dans cette circonscription lors des prochaines élections fédérales.

## Rodrigue Biron et Daniel Turp ont des vues divergentes sur le rôle du Bloc

MARIO FONTAINE

Presque aseptisée jusqu'à présent, la campagne au leadership du Bloc québécois a laissé voir, hier, une première divergence de vue entre deux candidats sur le rôle même de la formation.

Ainsi, Daniel Turp a-t-il l'intention de refaire le programme du Bloc, de façon à en souligner l'autonomie face au Parti québécois tout en maintenant un partenariat réel avec lui. Il entend publier un document d'ici la fin février, dans lequel il exposera les orientations fondamentales qu'il voudrait voir adoptées par le BQ.

« Il n'y a pas de programme comme tel, il y a une mission pour le Bloc », rétorque son adversaire Rodrigue Biron. Une mission à très court terme, soutient-il: la souveraineté. D'ici là, dit l'ancien ministre, le chef et les députés doivent défendre non seulement les intérêts du Québec, mais également ceux des provinces pour empêcher tout

empiètement de juridiction par le gouvernement fédéral. C'est aux militants de la base de s'exprimer, d'être en ébullition, au chef de donner les grandes orientations, fait-il valoir.

D'abord un simple rassemblement, autour de Lucien Bouchard, de députés conservateurs et libéraux déçus de l'échec du lac Meech, le Bloc québécois avait mis un long moment avant de se doter d'un programme, comme en ont toutes les autres formations. Et celui dont il a accouché est beaucoup plus schématique que son pendant du Parti québécois.

Pendant que M. Turp annonçait hier qu'il veut « brasser des idées » durant cette course à la présidence, M. Biron en énonçait quelques-unes en matière économique: création d'un fonds de 400 millions pour le démarrage de petites entreprises, amnistie fiscale pour permettre de rapatrier les capitaux détenus à l'étranger par des Québécois, etc.

Terme jusqu'à présent, la course à la succession de Michel Gauthier pourrait s'activer demain, avec la tenue d'un débat réunissant les six candidats à Châteauguay, suivi d'une autre confrontation dimanche à Sherbrooke. Deux occasions, pour les Duceppe, Lalonde, Biron, Duhaime, Venne et Turp de se différencier des autres.

Un sondage publié samedi dernier donnait une bonne longueur d'avance à Gilles Duceppe auprès des électeurs souverainistes. Daniel Turp, lui, arrivait à la queue du peloton. Mais, affirme-t-il, jamais il n'a songé à se retirer de la course après la publication de cette enquête d'opinion.

Il admet que, de tous les candidats, c'est lui qui a le moins de notoriété auprès du grand public dans le moment. « Mais la campagne au leadership, c'est l'occasion idéale pour me faire connaître. Les militants pourront ainsi comparer les candidats », dit-il.

## Jean-Louis Roux estime avoir été victime d'injustice

Presse Canadienne

L'ex-lieutenant-gouverneur du Québec, Jean-Louis Roux, considère qu'il a été victime d'injustice et d'iniquité tout au long des événements qui ont mené à sa démission du poste de représentant de la reine au Québec, en novembre dernier.

« Il est évident, qu'à un moment donné, on a vu la petite peau de banane sur laquelle je pouvais glisser et ont m'y a poussé avec toute la force de la mauvaise foi », a déclaré M. Roux dans une interview diffusée hier à Radio-Canada, au cours de laquelle il avait beaucoup à dire sur les événements entourant sa démission.

M. Roux estime entre autres avoir été puni à cause de ses interventions publiques au cours de la campagne référendaire de 1995 et pour ne pas avoir caché ses convictions politiques.

Il avait entre autres soulevé la colère des souverainistes lors de la campagne référendaire en tenant des propos controversés sur Lucien Bouchard.

« Durant cette campagne, j'ai eu le tort de blesser la vanité de Lucien Bouchard en répondant à un journaliste de Chicoutimi qu'à mon avis, à cette époque-là, Lucien Bouchard était devenu un personnage tonitruant et que cela m'inquiétait pour l'avenir », a-t-il déclaré.

Il avait dû ensuite démissionner de son poste de lieutenant-gouverneur après avoir avoué au magazine L'Actualité qu'il avait arboré un symbole nazi lorsqu'il était étudiant en médecine à l'Université de Montréal.

Il s'explique mal pourquoi les journalistes n'ont pas relevé le « ridicule » du télégramme envoyé par M. Gilles Rhéaume, « souverainiste et séparatiste », à la reine d'Angleterre, dénonçant son geste « pour le respect de l'intégrité de la reine du Canada ».

« Ça relève de la farce », dit-il.

M. Roux affirme également que s'il y a un autre référendum, le premier ministre Jean Chrétien pourra encore compter sur lui comme un fervent défenseur du fédéralisme.



Jean-Louis Roux

## SONDAGE

SOM La Presse TÉLÉ-QUÉBEC

Des citoyens de certaines municipalités, comme Côte-Saint-Luc, Hampstead et Dollard-des-Ormeaux, désirent être rattachés au Canada advenant la souveraineté du Québec. Selon vous, ce mouvement partitionniste va-t-il prendre de l'ampleur ou se résorber?

	Prendre de l'ampleur	Se résorber	Ne connaît pas ce mouvement	NSP / NRP
<b>Total (n: 1016)</b>	<b>31%</b>	<b>37%</b>	<b>8%</b>	<b>24%</b>
<b>Régions</b>				
Québec-métro (n: 302)	20	39	16	25
Montréal-métro (n: 454)	35	34	5	26
Ailleurs en prov. (n: 250)	29	39	10	22
<b>Âge</b>				
18 à 24 ans (n: 137)	40	29	9	22
25 à 34 ans (n: 204)	32	37	7	24
35 à 44 ans (n: 262)	28	41	9	22
45 à 54 ans (n: 191)	30	45	7	18
55 à 64 ans (n: 102)	22	37	11	30
65 ans et plus (n: 117)	30	28	8	34
<b>Langue maternelle</b>				
Français seul (n: 867)	27	40	9	24
Anglais / autre (n: 146)	45	21	7	27
<b>Sexe</b>				
Homme (n: 496)	31	42	8	19
Femme (n: 518)	30	31	9	30

Ce sondage a été réalisé entre le 24 et le 29 janvier 1997. Au total, 1016 entrevues ont été complétées. La marge d'erreur est estimée à 3,64 % pour l'ensemble des 1016 répondants. Ce sondage fera l'objet de la discussion à l'émission Droit de parole ce soir à 20 h à Télé-Québec.

Infographie La Presse

## Claude Blanchet était le candidat de Québec à la présidence de la SGF

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le président du Fonds de solidarité du Québec, Claude Blanchet, était le candidat du gouvernement Bouchard pour présider la Société générale de financement. Mais, M. Blanchet, qui est aussi l'époux de Pauline Marois, la ministre de l'Éducation, a décliné l'invitation.

En fait, M. Blanchet estime qu'il n'a pas eu d'offre, et soutient que de toute façon il n'envisage pas de quitter le Fonds, selon son porte-parole, Jean-Yves Duthel. Ce dernier est actuellement avec son patron à Davos, en Suisse, pour une conférence économique internationale.

À Québec, on soulignait que M. Blanchet était le candidat numéro un du gouvernement pour cette fonction, vacante depuis la fin du mandat de Marc Fortier, nommé sous le régime libéral. M. Blanchet faisait partie de la mission économique en Asie à laquelle participait le premier ministre Lucien Bouchard.

Même si souvent elle s'est retrouvée avec des canards boiteux, la SGF avait d'abord été instituée

pour être le bras investisseur du gouvernement québécois, un puissant levier de développement économique qui devait se concentrer dans les secteurs en développement.

M. Blanchet, qui est avec le Fonds depuis sa création, il y a 14 ans, avait lorgné la présidence de la papeterie Domtar quand celle-ci était devenue vacante, l'an passé. Le poste est allé à Raymond Royer, anciennement de Bombardier.

Rencontré hier en commission parlementaire, le président du conseil d'administration du Fonds, le président de la FTQ, Clément Godbout, a dit que la décision relève de M. Blanchet. « On s'ajustera à ce qu'il décidera. »

Le président de la FTQ minimise les frictions qui ont pu survenir entre le président du Fonds, M. Blanchet, et la direction de la centrale. La FTQ vise surtout à maintenir les emplois, le Fonds doit viser à obtenir les meilleurs rendements et doit parfois dire non à des projets créateurs d'emplois, mais trop risqués.

# Arts et spectacles

## Le Masque : TQS joue prudent

TÉLÉVISION



Louise Cousineau

Même si le duo Réjean Tremblay-Fabienne Larouche représente une garantie presque totale d'un gros auditoire — leurs séries *Scoop*, *Urgence* et *Miséricorde* ont attiré quelque deux millions de spectateurs — Télévision Quatre Saisons a décidé de ne pas prendre de risques avec leur minisérie *Le Masque*, qui sera présentée durant les sondages de mars.

Contrairement à ce qui était prévu, *Le Masque* sera à l'affiche le dimanche soir à 21 h. Tout de suite après le seul gros succès de TQS, l'émission de Jean-Marc Parent.

La vedette du *Masque* est Patrice L'Écuyer, qui obtient d'excellents

scores avec son talk-show du jeudi soir à Radio-Canada.

Mais chat échaudé craint l'eau froide : TQS n'a pas eu un gros succès d'écoute en novembre dernier avec *10-07. L'Affaire Kafka*, en dépit d'une grosse campagne de publicité et de critiques fort positives. Le problème de TQS en est un de notoriété : le réseau passe si peu de miniséries et nous a tellement habitués à une diète de films et de séries américaines traduites que les téléspectateurs ne sont pas portés à aller voir si on y présente des nouveautés. Voilà où mène le manque d'argent.

*Le Masque* prendra l'affiche le dimanche 16 mars, et se terminera le dimanche et le lundi de Pâques, les 30 et 31 mars.

TQS a pris soin de laisser passer le *Gala Métrostar* le dimanche 8 mars au réseau TVA pour ne pas lancer *Le Masque* un soir de grande affluente à un autre réseau.

Quant au retour des Bleu Poudre, TQS le prévoit en avril ou en mai, soit après les sondages BBM. Les Bleu Poudre remonteront leurs sketches de leurs débuts à TQS, de 1989 à 1991, alors que leur émission s'appelait *100 Limite*. On a choisi d'attendre les séries finales de hockey, alors que le public en détresse désertera Radio-Canada à la recherche d'émotions plus fortes ailleurs pour ressortir les blagues très flyées — à l'époque — du groupe qui allait passer plus tard à Radio-Canada à *Taquinons la planète*.



Le Masque, mettant en vedette Patrice L'Écuyer, passera le dimanche soir à 21 h, tout de suite après l'émission de Jean-Marc Parent.

Les Bleu Poudre furent, avec le groupe Rock et Belles Oreilles et *Surprise sur prise*, parmi les meilleures découvertes de Quatre Saisons. À l'époque où le réseau avait encore le vent dans les voiles et tentait toutes sortes d'expériences.

L'humour pour faire passer la science

Parlant de Rock et Belles

Oreilles, le plus petit du groupe, André Ducharme, s'est recyclé avec bonheur dans la science. Il anime, avec la jeune comédienne Johanne McKay, une joyeuse série scientifique pour adolescents, *Science-Friction*, diffusée à Télé-Québec les vendredis à 18 h 30, reprise le dimanche à 18 h 30.

Comme on fait avaler les vitamines aux enfants en les déguisant en Pierrafeu, la science est plus vendable avec une présentation humoristique. Il ne faut surtout pas que ça goûte trop éducatif-tif-tif. Il y a des puristes qui s'en plaignent, mais l'émission attire tout de même 100 000 spectateurs, ce qui plaît au diffuseur.

Ce soir, l'émission porte sur l'eau. Celle de la semaine prochaine, présentée aux journalistes il y a deux jours, sur la planète Mars. On y apprendra notamment pourquoi elle est rouge, et pourquoi elle risque d'être explorée avant Vénus, même si elle est plus éloignée de la Terre. Mine de rien, on répète certains renseignements, pour être sûrs que le contenu scientifique passe bien.

La pédagogie est efficace : les journalistes ont semblé tout comprendre. Et ils ne se sont pas ennuyés. Il est question que la série revienne la saison prochaine. On le souhaite : la science fait encore trop peur au monde. Pas quand c'est amusant.

**Répartition des heures d'écoute de la radio, en 1995:**  
(% d'auditeurs par catégorie)

Formules musicales:	70,1
• Contemporain pour adultes	33,7
• Succès souvenirs-rock	6,9
• Musique légère	13,4
• Country	6,1
• Rock (album intégral)	4,8
• Contemporain	1,0
• Musique de détente	4,2
• Danse	29,9
Autres formats:	29,9
• SRC	9,7
• Prédominance verbale	12,0
• Sports	0,5
• Stations des É.-U.	3,1
• Autres	4,6

**Moyenne d'heures d'écoute par semaine**

1995	A	B	C
Hommes 18 ans+	21,8	24,3	22,7
Femmes 18 ans+	22,2	25,6	23,5
Jeunes 12-17 ans	11,0	11,7	10,6
Population totale	21,0	23,9	21,9

A: Canada  
B: Québec anglophone  
C: Québec francophone

## Radio : les Québécois en tête

Presse Canadienne OTTAWA

Les Québécois sont les plus grands amateurs de radio au Canada. En moyenne, les adultes de la province écoutent 22 heures de radio par semaine, le plus haut taux au pays, rapportait hier Statistique Canada.

Depuis que l'agence fédérale effectue son enquête sur la radio en 1986, le Québec s'est toujours classé bon premier.

Les données d'hier datent de l'automne 1995. Elles ont été recueillies au moyen d'un grand sondage effectué auprès de 81 000 personnes.

Au deuxième rang arrivent ex aequo l'Ontario, l'Alberta et de l'Île-du-Prince-Édouard, avec une moyenne de 21,8 heures par semaine. La Colombie-Britannique ferme la marche avec 18,6 heures.

Statistique Canada a également demandé aux répondants quelle sorte de station de radio ils préféraient. Le Québec se distingue alors à trois chapitres.

C'est l'endroit où le plus s'intéresse le moins aux stations de musique country, avec seulement 2,6 pour cent du temps d'écoute alors que la proportion atteint un maximum de 40,2 pour cent en Saskatchewan et de 42,7 pour cent à l'Île-du-Prince-Édouard. À titre de comparaison, les Ontariens consacrent 12 pour cent de leur écoute à ces stations.

## Trois raisons de passer du AM au FM

SUZANNE COLPRON

« Radio-Canada est financée par des fonds publics. Il est de notre devoir d'utiliser le support qui peut rejoindre le plus large auditoire possible. »

Dans une sorte de répétition générale, le grand patron de la radio de Radio-Canada, Marcel Pélipin, a présenté hier à une poignée de journalistes, les arguments qui militent, selon lui, en faveur du transfert de CBF et de CBM de la bande AM à la bande FM.

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) tiendra, comme on sait, des audiences à compter du 24 février, dans le but d'accorder la dernière fréquence FM disponible à Montréal : le 95,1 FM.

Six concurrents sont sur les rangs, y compris le AM de Radio-Canada. Les autres sont Paul Tietolman, Radio-Nord, Michel Lafond, CKVL et CIBL. Le 95,1 FM est une fréquence de 50 000 watts réservée à une station commerciale.

« Si on ne faisait pas de demande, ça voudrait dire qu'on assistait, impuissants, à l'érosion », a dit M. Pélipin aux journalistes.

Trois grandes raisons incitent le AM de Radio-Canada à vouloir passer au FM. La première et sans doute la plus importante est la déclin du AM. « Tous les relevés indiquent une désaffection croissante des auditeurs de la bande AM vers la bande FM, note M. Pélipin. C'est une ten-

dance plus accentuée à Montréal, mais assez généralisée en Amérique du Nord. »

Les statistiques révèlent qu'en 1985, 57 % du temps d'écoute des Canadiens francophones était consacré aux fréquences AM, comparativement à 28 % aujourd'hui. De plus, 70 % des gens qui ont entre 25 à 34 ans n'écoutent jamais le AM. Ce pourcentage grimpe à 78 % chez les jeunes de 18 à 24 ans.

Actuellement, la moyenne d'âge des auditeurs du AM de Radio-Canada est de 50 ans. « Le nombre d'oreilles n'a pas vraiment changé au cours des 10 dernières années », indique Sylvain Lafrance, le directeur général des programmes du AM et du FM de la SRC. « Mais on a un problème de recrutement. »

La deuxième raison qui motive la première chaîne de Radio-Canada est la moindre qualité du son AM qui peut déplaire à certains auditeurs. « Dans les centres urbains, là où il y a des gratte-ciels, le AM résiste moins au grésillement que le FM », fait remarquer M. Pélipin.

Enfin, la troisième raison est le désir de la SRC de rendre accessible une programmation unique et diversifiée sur une même bande. « On ne va pas sur la bande FM pour changer notre programmation, prévient toutefois M. Lafrance. Pour nous, c'est un enjeu stratégique majeur. »

Radio-Canada a déjà procédé au transfert de son AM sur la bande FM à Ottawa. Résultat : la fidélité des auditeurs s'est accrue.

Si le CRTC approuve sa demande, qui a déjà

reçu une centaine d'appuis, dont celui de la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ), le AM pourrait passer au FM dans 18 mois. Il diffuserait sur les deux fréquences, AM et FM, pendant six mois, question de laisser le temps aux auditeurs de s'habituer.

Les coûts du transfert s'élèveraient à 305 000 \$ pour le réseau français et à 260 000 \$ pour le réseau anglais. (Le AM anglophone de Radio-Canada ne demande pas le 95,1 FM mais une autre fréquence qui serait éventuellement démenagée à Montréal.)

« On ne dit pas que notre projet est meilleur que les autres, souligne Marcel Pélipin. Il est fondé sur des arguments de services publics qui doivent être offerts au plus grand nombre d'auditeurs. »

Protestations des francos

Par ailleurs, après avoir amputé de 50 % le budget des stations régionales, dans la foulée des compressions budgétaires annoncées l'automne dernier, la direction de la radio de Radio-Canada a cédé aux pressions des francophones hors-Québec.

« Nous avons décidé de redoser les compressions ailleurs », a précisé hier Marcel Pélipin. Au lieu de 50 % du budget, les stations régionales hors Québec subiront donc des compressions de l'ordre de 30 à 35 %.

Cette décision va se traduire par des pertes d'emplois à Montréal et ailleurs au Québec.

## VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

par Louise Cousineau

19:00 **10 - J.E.**

Voyages Marcel Béliveau: des franchises remplies de surprises; une campagne de charité qui ne laisse que des miettes aux enfants; une maison toxique; les problèmes de partager un nom avec un autre.

20:00 **10 - Presidio**  
Sean Connery et Mark Harmon dans un policier qui se déroule sur une base militaire.

20:00 **12 - Droit de parole**  
Le mouvement partitionniste va-t-il prendre de l'ampleur ou se résorber? Parmi les invités, le journaliste William Johnson. Ça va barder.

20:00 **13 - Troubles**  
Tom Berenger joue un amnésique dans ce bon policier réalisé par Wolfgang Petersen, qui a signé *Das Boot*.

20:00 **14 - Monde et mystères**  
Les états de conscience modifiée: l'hypnose peut-elle remplacer l'anesthésie? Les voyages astraux sont-ils possibles?

22:25 **15 - Le Point Médias**  
L'information internationale: un reportage sur le pionnier dans le genre, le BBC World Service; aux USA, les citoyens s'intéressent de moins en moins à ce qui se passe hors de leurs frontières.

1:00 **16 - Jeux de guerre**  
Un jeune crack de l'informatique entre dans l'ordinateur de la défense américaine. A sa sortie en 1983, ce film était prémoniteur.



Sean Connery dans *Presidio*

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2 (9)	Ce soir		Cinéma / L'HOMME IDÉAL (4) avec Matt Dillon, Annabella Sciorra		Scoop				Le Téléjournal	Le Point Médias (22:25)	Fa Si La chanter (23:02)	Sport / Cinéma (23:45)	2 (9) 10
TVA	4 (8) 7 (10)	Le TVA, édition 18 heures	Piment fort / A. Kavanagh	J.E. / Attention, maison toxique; voyages Marcel Béliveau						Le TVA	chaBada / Marie-Josée Taillefer, Gaston L'Heureux		Le TVA Sports / Loteries (23:52)	4 (8) 7 (10)
TQS	15 (17) 24 (45)	...les découvreurs	Science-fiction	Exploration / Forêt du monde		Droit de parole / L'Avenir du mouvement partitionniste		Avec un grand A / Marie-Claire et Michel		Montagne	Christiane Charette en direct		Cinéma (23:24)	15 (17) 24 (45)
TOS	16 (30) 35	La Guerre des clans	Flash	Reddy Reddy Go! / Sylvie Fréchette, Claude Landré		Cinéma / TROUBLES (3) avec Tom Berenger, Greta Scacchi				Aux frontières du réel		Le Grand Journal	Sports Plus	16 (30) 35
CBC	5	Newswatch		Inside Qc	Royal Canadian Air Force	Rita & Friends		This Hour Has 22 Minutes	Mr. Bean	CBC News		News	Kids in the Hall	5
CTV	12	Pulse		E.T.	3rd Rock...	Unsolved Mysteries		Outer Limits		Millennium		CTV News	Pulse/Sports	12
ABC	22	News	ABC News	M*A*S*H		Family Matters	Boy Meets...	Sabrina	Clueless	20 / 20		News / Rosanne	Nightline (23:35)	ABC 22
CBS	3	News		CBS News	E.T.	Dave's World	Loves Raymond	JAG		Nash Bridges		News	Late Sh. (23:35)	CBS 3
NBC	5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Unsolved Mysteries		Dateline NBC		Homicide: Life on the Streets			Tonight (23:35)	NBC 5
PBS	33	Newshour		Nightly Business	VT this Week	Wash. Week	Wall Street	The Glory of Gershwin		Talking with David Frost			Cinéma au choix du public	33
ONT	57	ITN News	Nightly Business	Newshour		Mystery! / Inspector Morse		Mystery! / Poirot		Love Hurts			Cinéma / BETTER LATE...	57
INQ	12	Les Intrépides	Compl. Télé	Panorama		Bouillon de culture		Hollywood Dearest		Cinéma / HISTOIRE DE JOHNNIE (3) avec David Thewlis			Cinéma / THE BEST INTENTIONS (3) avec Pernilla August	12
SE	24	Kratt's Creat.	Off the Hook	Global Family	Women's...	Studio 2		Heartbeat / Obsessions						24
A & E		Quincy M.E.		The Equalizer		Biography / Jamie L. Curtis		Cinéma / THE ROAD WARRIOR (4) avec Mel Gibson, Bruce Spence				Law & Order		A & E
BRAVO		Crossroads	Performances	Bravo! Video	MovieTelevision	Gene Wilder		Cinéma / CHAPTER TWO (4) avec Marsha Mason, James Caan				Monty Python	Twin Peaks	BRAVO
CANAL D		On a marché sur la Terre		Animalier / La Réserve aux oiseaux		Monde et Mystères		Justice américaine		En rappel / Diane Dufresne (1/2)			Cinéma / MAX MON AMOUR (5)	CANAL D
DISC		Go for It!		@ discovery.ca		Wild Discovery		Discovery Magazine		Country Life	Heaven...	@ discovery.ca		DISC
FOX		Home Improv.	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld	Sliders		Millennium		Star Trek: Deep Space 9			Fresh Prince of Bel-Air	FOX
FOX(Ont)		The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.			Seinfeld	Cops				Star Trek: Next Generation	FOX(Ont)
MP		Le Combat des Clips		Le Décompte MusiquePlus		Fax		Les Aventures du grand Talbot		Bouge de là			Groove	MP
NW		World News	Business World	Early Edition		The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live		Big Life with Daniel Richler		The National	National Sports	NW
RDI		Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Grands Reportages		Le Journal RDI	Scully RDI	Mtl spectacle	Atlantique / Qc	Le Téléjournal	Ontario / l'Ouest	RDI
RDS		Monde à ski	Sports 30 Mag		Hockey LHJMQ / Faucons - Tigres							Sports 30 Mag	Ski Mag	RDS
SE		Nixon (15:40)		Cinéma... (18:55)	Mon ami Willy 2: la grande aventure (19:20)	Les Billets verts							Les Appartements Michelle (23:05)	SE
TMN		Johnny... (17:05)	Nine Months			Larry Sanders	Nixon							TMN
TSN		Be a Player	Sportsdesk	That's Hockey!	Winter X Games								Sportsdesk	TSN
TV5		Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Thalassa	Faut pas rêver		Bourlingueur	Paris Lumières	Journal belge		Studio Gabriel	Culture Canada	TV5
YTV		Video &...	Earthworm Jim	Insektors	Are You Afraid	Sailor Moon	Flash Gordon	Beasties	Reboot	Flash Gordon	Anti-Gravity...	Eerie Indiana	Nighthood	YTV

CÂBLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANAL D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC = DISCOVERY - MP = MUSIQUE PLUS - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - SE = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = THE SPORT NETWORK - YTV = YOUTH TV





# Le Panorama de la Berlinale : des filles et des garçons

Agence France-Presse

Le Panorama du Festival international du film de Berlin, qui se tient du 13 au 24 février, jette un regard neuf sur les relations adolescentes à travers les films d'une nouvelle génération de cinéastes américains et accueille en même temps une forte présence d'Europe de l'Est.

À côté de la compétition officielle pour l'Ours d'or, cette section, comparable à « Un Certain regard » au Festival de Cannes, présente notamment des films indépendants déjà remarqués au festival américain de Sundance qui vient de se terminer.

Le public berlinois pourra ainsi voir *All over me* de Alex Sichel, les débuts orageux d'une relation entre deux filles de quinze ans, *Hide and seek* de Su Friedrich, et *Arresting*

*Gina* de Hannah Weyer avec Summer Phoenix dans son premier rôle important.

*Latin boys go to hell* de Ela Troyano parle des difficultés d'ados latinos à s'insérer dans une culture urbaine et *Naar de Klote!* (*Wasted*) du Néerlandais Ian Kerkhof de la destruction d'un jeune couple par la drogue et le sexe.

L'Europe de l'Est est bien représentée, avec sept films, reflets de la complexité des situations.

*Otsnebebis sasaplao* (Le cimetière des rêves) du Géorgien Georgi Chindrawa évoque la guerre civile avec des images documentaires de massacres et de destruction. Le Hongrois Sandor Simo brosse le portrait d'une jeune femme qui s'adapte au nouveau paysage politique, dans *Franciska vasamappjai* (Tous les dimanches). Le vétéran tchèque Juraj Herz transforme un centre commercial pragoïse en un inextricable labyrinthe dans *Passage*. Enfin le Russe Aleksandr Sokourov livre avec *Mutter und Sohn* (Mère et Fils) un poème filmé sur un jeune homme et sa mère mourante, produit par l'Allemagne.

L'Allemagne est représentée par le premier film réalisé par l'acteur Armin Mueller-Stahl : *Conversation with the Beast*, histoire d'un homme qui prétend être Adolf Hitler. *Mendel*

du Norvégien Alexander Rosler parle d'une famille juive qui a survécu à l'Holocauste et essaie de refaire sa vie en Norvège.

Plus léger, *Der Unfisch* (Le Nonpoisson) de l'Autrichien Robert Dornhelm est un amusant conte de fées tandis que dans *Blond bis aufs Blut* (Blonde jusqu'à la racine), Lothar Lambert brosse le portrait d'une star allemande des années 50.

Le Festival avait déjà annoncé la présence dans le Panorama de deux films japonais, (*Labyrinth of dreams* de Sogo Ishii et *D.A.N.G.A.N. Runner* de Sabu), trois films de Hong Kong (*Comrades — Almost a Love Story* de Peter Chan, *Stun woman* de Ann Hui et *The Soon Sisters* de Cheung Yuen-Ting) et un film coréen (*Farewell, my darling* de Park Chul-Soo).

## Hugh Grant se défend bien de bouder Londres

Agence France-Presse LONDRES

L'acteur britannique Hugh Grant et sa compagne, l'actrice et top modèle Liz Hurley, ont présidé cette semaine à Londres au lancement de leur nouveau film *Extreme Measures*.

Hurley, qui s'est montrée à l'occasion dans une robe longue argentée à dos nu, création d'un couturier britannique, a expliqué aux journalistes présents que c'était le premier film qu'elle produisait et qu'elle en était « très fière ».

Grant, qui vit actuellement aux États-Unis, nie farouchement éviter l'Angleterre depuis

le scandale dans lequel il avait été impliqué avec la prostituée de Hollywood Divine Brown.

« Je n'ai pas choisi de rester loin de l'Angleterre, seulement je vais là où est le travail. J'ai pensé que je devrais aller aux États-Unis parce que les films sont là-bas et aussi parce que je sais que ma carrière ne durera probablement pas longtemps ».

Le nouveau film, dans lequel Hugh Grant tient le rôle d'un médecin britannique dans un difficile hôpital new-yorkais et dont l'autre vedette est Gene Hackman, a été un four lors de sa récente sortie aux États-Unis.

## L'Italie produit plus de films mais a bien du mal à les présenter

Agence France-Presse ROME

La production de films a augmenté au cours de l'année 1996 confirmant le regain d'activité du cinéma en Italie mais le problème de la distribution s'est aggravé, selon une étude de l'Association nationale de l'industrie du cinéma (Anica).

« C'est une reprise conditionnée », a résumé Carmine Cianfarani, président de l'Anica, en commentant les données publiées par la revue *Cinema d'oggi* (Cinéma d'aujourd'hui).

En 1996, 99 films ont été produits en Italie (contre 75 en 1995). Parmi ces 99 films, 77 sont entièrement italiens et 22 des coproductions; 280 milliards de lire (252 millions de dollars) ont été investis dans le secteur de l'industrie cinématographique en 1996, soit plus de 80 milliards de lire (72 millions de dollars) par rapport à 1995.

« Ce sont des signes de reprise encourageants mais qui ne doivent pas masquer les difficultés du secteur », a commenté M.

Cianfarani. Les films produits sont souvent des « petits budgets » incapables d'affronter la concurrence notamment américaine (182 films américains sont sortis sur les écrans italiens en 1996) et près de 40 % des films produits en Italie en 1996 n'ont pas réussi à être distribués.

Les quelque 2000 salles italiennes sont en majorité vétustes. Rarement climatisées, près de deux tiers des cinémas sont fermés de mai à septembre. En dix ans, la fréquentation a diminué de 60 % et 4000 écrans ont disparu.

Début janvier, le gouvernement italien a signé un accord avec les exploitants pour que les prix des séances de l'après-midi ne dépassent pas 7000 lire (6,5 dollars). Cette initiative a permis depuis son lancement une progression de 32 % du nombre de spectateurs dans les salles. Parallèlement, le ministre de la Culture Walter Veltroni souhaite encourager l'ouverture de nouvelles salles.

ENVOLEZ-VOUS AU PAYS DE MOLIÈRE GRÂCE À CITÉ ROCK • DÉTENTE ET LA PRESSE !

Gagnez un voyage d'une semaine à Paris pour 2 personnes, le magnifique livre LE THÉÂTRE, des guides touristiques et courez aussi la chance de gagner des billets pour *Tartuffe* !

BANQUE LAURENTIENNE présente

# Tartuffe

de Molière mise en scène de Lorraine Pintal

DÈS LE 28 JANVIER

Salle Pierre-Mercure Centre Pierre-Pintal

CITE Rock • La Presse • Champigny • MEDIA.COM • AIR FRANCE • LES TOUS CHANTECLERC

Écoutez Cité Rock • Détente 107.3 FM du lundi au vendredi, entre 13 h et 17 h, jusqu'au 31 janvier pour répondre correctement à la question. Retournez le coupon dûment rempli, à l'adresse indiquée ci-dessous.

Tous les jours, du 27 au 31 janvier Cité Rock • Détente remettra deux paires de billets pour *Tartuffe*. Le tirage du grand prix aura lieu le 7 février 1997. Ce coupon paraîtra dans *La Presse* du 20 au 24 janvier et du 27 au 31 janvier 1997. Les fac-similés faits à la main sont acceptés.

Règlements du concours disponibles au Théâtre du Nouveau Monde. La valeur approximative des prix offerts est de 2 200 \$.

Retournez ce coupon-réponse à: CONCOURS TARTUFFE, THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE, 85, rue Ste-Catherine O. 8e étage, Montréal, (Québec) H2X 3P4

Nom : \_\_\_\_\_ Adresse : \_\_\_\_\_ app. : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_ code postal : \_\_\_\_\_

Tel. (rés) : \_\_\_\_\_ (trav.) : \_\_\_\_\_ âge : \_\_\_\_\_

Répondez à la question suivante **Quel rôle joue Gérard Poirier dans *Tartuffe* ?**

Réponse : \_\_\_\_\_

5 NOMINATIONS AUX CÉSARS

MEILLEUR FILM MEILLEUR RÉALISATEUR MEILLEURE ACTRICE Catherine Deneuve

«VIOLENT ET ÂPRE, LE DERNIER FILM DE TÉCHINÉ TEND UN MIROIR SPLENDEDE À NOTRE ÉPOQUE.» - LIBÉRATION

«C'EST TROUBLANT, ATTACHANT ET MAGNIFIQUEMENT JOUÉ PAR DANIEL AUTEUIL.» - FRANCE-SOIR

«UN FILM SUPERBE.» - TÉLÉRAMA

# CATHERINE DENEUVE DANIEL AUTEUIL

# LES VOLEURS

un film de ANDRÉ TÉCHINÉ

BENOIT MAGIMEL JULIEN RIVIÈRE DIDIER BEZACE FABIENNE BÂBE IVAN DESNY

Scénario, dialogues ANDRÉ TÉCHINÉ GILLES TAURAND avec la collaboration de MICHEL ALEXANDRE

Musique PHILIPPE SARDE Une coproduction LES FILMS ALAIN SARDE TF1 Films Production

RHÔNE-ALPES CINÉMA D.A FILMS avec la participation de CENTRE NATIONAL DE LA CINÉMATOGRAPHIE de CANAL + et de STUDIO IMAGES

A L'AFFICHE DÈS AUJOURD'HUI

CINÉPLEX ODEON COMPLEXE DES ARTS • CINÉPLEX ODEON LASALLE (Place) • CINÉPLEX ODEON LAVAL (Carrefour) • CINÉPLEX ODEON BOUCHERVILLE • CINÉMA PINE STE-ADELE

CONSULTEZ LES GUIDES HORAIRES DES CINÉMAS

Dimanche 2 février de 10h à 22h à Télévision Quatre Saisons

# 21<sup>e</sup> Téléthon de la paralysie cérébrale

animé par Normand Brathwaite, Louise Deschâtelets,

Martin Drainville, Rodger Brulotte, François Faucher, La Ligue Nationale d'Improvisation, Gaston Lépage, Pascal Yiannoukakis, François Massicotte

12 HEURES, 12 RAISONS DE REGARDER, 12 MOMENTS POUR DONNER

10h: *Les rêves se réalisent...* (Ouverture): Marie-Denise Pelletier, la Ligue Nationale d'Improvisation, Corinne Fortin, Les Petits Chanteurs du Mont-Royal, Yves Cantin, Claude Doyon

11h: *Prendre un enfant par la main...* (Chansons, complines): Martin Drainville, Marie Eikaf, Daniel Lavoie, Les Petits Chanteurs de l'île

12h: *J'avais 20 ans...* (Les belles années): Fernand Gignac, Danielle Oddera, Danse sociale (tango)

13h: *Auprès de ma blonde...* (Le folklore): La Vesse du loup, Denis Côté, La Veillée est jeune, Mackinaw

14h: *Mémo Penché...* (Chansons drôles): Nathalie Choquette, François Leveillé, Jérôme Lemay, La Bande Magnétique

15h: *Passe-moi la puck...* (Les sports): Nanette Workman, les joueurs des EXPOS, François Faucher, Rodger Brulotte, les Sénateurs de Joliette

16h: *Je m'voyais déjà...* (Futures stars): David Étienne, Josée Lefebvre (lauréate, Granby 1996), Jeff Smallwood, Loue Tremblay (lauréate, Ma première Place des Arts)

17h: *Quand le soleil dit bonjour aux montagnes...* (Le Country): Renée Martel, Gaston Mandeville, Bobby Hachey

18h: *C'est l'histoire du gars...* (Humour): Lise Maurais et Virus, Michaël Rancourt, Gil Tibo

19h: *Côline de blues...* (Le Blues): Bob Walsh, Patrick Norman, Jano Bergeron... et Elizabeth et Normand BRATHWAITE

20h: *Les yeux du cœur...* (Chansons d'amour et d'amitié): Nanette Workman, Claude Dubois, Martine St-Claire, Mario St-Amant

21h: *Les rêves se réalisent...* (La finale): Marie-Denise Pelletier

LE PUBLIC PEUT ASSISTER AU TÉLÉTHON AU CENTRE SPORTIF CLAUDE-ROBILLARD, 1000, RUE ÉMILE-JOURNAULT, MONTRÉAL. EN OUTRE, IL SERA DIFFUSÉ SUR INTERNET À L'ADRESSE WWW.APCQ.ORG. ENFIN, LES PERSONNES QUI PRÉVOIENT NE PAS POUVOIR FAIRE UN DON LE 2 FÉVRIER PEUVENT LE FAIRE PAR ANTICIPATION DÈS LE 26 JANVIER PAR TÉLÉPHONE AU 1 900 273-2205 POUR LES DONS DE 5\$ ET AU 1 900 273-2210 POUR CEUX DE 10\$.

Parle-moi DON

L'ASSOCIATION DE PARALYSIE CÉRÉBRALE DU QUÉBEC, SES 10 000 BÉNÉVOLES, LES 21 000 PERSONNES AU QUÉBEC AYANT LA PARALYSIE CÉRÉBRALE ET LES MILLIERS D'AUTRES SOUFFRANT DE DÉFICIENCE MOTRICE remercient

La Presse

SPECTACLES

Salles de répertoire

**BARAKA**  
Cinéma du Parc (1) : 19 h 15.  
**BENEATH THE VALLEY OF THE ULTRA VIXENS**  
Cinéma du Parc (1) : 23 h 45.  
**ACTOR (THE)**  
Conservatoire d'art cinématographique : 21 h.  
**CHACUN CHERCHE SON CHAT**  
Collège Édouard-Montpetit (180, de Gentilly e., Longueuil) : 20 h.  
**ED'S NEXT MOVE**  
Cinéma du Parc (2) : 15 h, 17 h, 19 h, 21 h 30, 23 h 30.  
**GABBEH**  
Cinéma Parallèle : 17 h 45, 19 h 30.  
**I AM CUBA**  
Cinéma du Parc (3) : 16 h 15, 21 h.  
**MANHATTAN**  
Cinéma du Parc (1) : 14 h.  
**MARRIAGE OF THE BLESSED (THE)**  
Conservatoire d'art cinématographique : 19 h.  
**POMPATUS OF LOVE (THE)**  
Cinéma du Parc (3) : 14 h, 19 h, 23 h 45.  
**PROMESSE (LA)**  
Cinéma Parallèle : 21 h 15.  
**SHALLOW GRAVE**  
Cinéma du Parc (1) : 21 h 45.  
**UNDERGROUND**  
Cinéma du Parc (1) : 16 h.

IMAX

**IMAX (Vieux Port)**  
Mer sans frontières - L5, Cité de l'Espace : 10 h 15 (version française) ; 19 h 15 (version anglaise)  
Effets spéciaux - L5, Cité de l'Espace : 12 h 15, 21 h 15 (version anglaise)  
Mer sans frontières - Effets spéciaux : 14 h 15 (version anglaise) ; 17 h 15 (version française)  
L5, Cité de l'Espace : 16 h 15 (version française)  
Programme double et laser : Effets spéciaux - L5, Cité de l'Espace et un spectacle laser : 23 h 15 (version française)

**IMAX - les Ailes Mail**  
Champlain, Brossard)  
L5, Cité de l'Espace : midi, 14 h, 16 h.  
Le Premier Empereur de Chine : 13 h, 15 h.  
Programmes doubles : 17 h, 19 h, 21 h et optionnels en après-midi.

Dance

**AGORA DE LA DANSE**  
(840, Cherrier)  
Volat Interprètes VIII, avec Catherine Tardif, Guy Trifiro et Jean Turcotte : 20 h.  
**ESPACE TANGENTE**  
(840, Cherrier)  
Robert Seyffred : 20 h 30.

Musique

**CHAPELLE HISTORIQUE DU BON-PASSEUR**  
Ensemble Pentacore. Caga, Carter, Ligeti, Prezambon, Wolfe : 20 h.  
**ÉCOLE VINCENT-D'INDY**  
(Salle Marie-Stéphane)  
Paul-André Asselin, pianiste. Récital-causerie : Scarlatti, Haydn, Schubert, Descaries, Champagne, A. Mathieu, Pépini, Asselin : 19 h 30.  
**ÉGLISE SAINT-JEAN-BAPTISTE**  
(Chapelle Saint-Louis)  
Luc Beauséjour, claveciniste. Gabrieli, Frescobaldi, Storace, Scarlatti : 20 h 15.

Théâtre

**THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE**  
(Place des Arts)  
L'Expulsion de Lily Barton, de John MacNicholas. Du mar. au ven. : 16 h et 20 h 30.  
**THÉÂTRE DU RIDEAU VERT**  
(4664, St-Denis)  
Partage de midi, de Paul Claudel. Du mar. au ven. : 20 h ; sam., 16 h et 20 h 30 ; dim., 15 h.  
**THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE**  
(Salle Pierre-Mercure, 300, boul. de Maisonneuve e.)  
Tartuffe, de Molière. Du mar. au ven. : 20 h ; sam., 16 h et 21 h.  
**THÉÂTRE DE QUAT'SOUS**  
(100, Ave. des Pins e.)  
Une Tache sur la lune, de Marie-Line Laplante : 20 h.  
**THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI**  
(3900, St-Denis)  
Si j'avais la seule possession dessus le jugement dernier... d'Érik Charpentier : 20 h.  
**NCT**  
(Salle Denise-Pelletier, 4353, Ste-Catherine e.)  
Lucrèce Borgia, de Victor Hugo.

Jeu., ven., sam., 20 h.

**ESPACE GO**  
(4890, boul. Saint-Laurent)  
Les Guerriers, de Michel Gagneau. Du mar. au sam., 20 h.  
**ESPACE LA VEILLÉE**  
(1371, Ontario e.)  
François d'Assise, de Joseph Delteil. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 16 h.

**ESPACE LA VEILLÉE (Théâtre Intime, 1371, Ontario e.)**  
Sacha & Shalmerine, conte poétique inspiré de Orlando, de Virginia Woolf : 20 h.

**ESPACE LIBRE**  
(1945, Fullum)  
Autobiographie d'Élyse, de Diane Dubau et Michel Laporte. Présentation du Théâtre nouvelle lune. Du mar. au sam., 20 h 30 ; dim., 15 h.

**THÉÂTRE DE LA LICORNE**  
(4559, Papineau)  
Le génie de la rue Drolet, de Larry Tremblay. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 15 h.

**THÉÂTRE DE LA BIBLIOTHÈQUE**  
(534 de la Gauchetière e.)  
Mère Courage, avec Pierrette Robitaille : 20 h.

**CONSERVATOIRE D'ART DRAMATIQUE DE MONTRÉAL**  
(100, Notre-Dame e.)  
L'Histoire des Atrides : 20 h.

**CCSE MAISONNEUVE**  
(4375, Ontario e.)  
Une petite entreprise familiale, d'Alan Ayckbourn : 20 h.

**CENTOUR**  
(453, St-François-Xavier)  
Little Blood Brothers, de Vittorio Rossi, Gargoyles, de David Fennario, The Spirit of the Cantour, de Bowser & Cie. Du mar. au sam., 20 h ; dim., 19 h ; mat., sam., 14 h.

**GOETHE-INSTITUT**  
(418, Sherbrooke e.)  
Blue Beard, de Max Frisch : 20 h.

**MAISON DE LA CULTURE DE GATINEAU**  
(855, Boul. de la Gappe)  
Bouillie et les Justes, de Gratien Gélinas : 20 h.

Variétés

**CABARET DU CASINO DE MONTRÉAL**  
André-Philippe Gagnon : 21 h.

**CLUB SODA**  
(5240, Ave. du Parc)  
Sub Soda, Mrs. Burgle et Trioxide : 21 h.

**LE MEDLEY (1170, St-Denis)**  
Homage à Sting / The Police, avec Sister Moon : 22 h.

**QUAI DES BRUMES**  
(4481, St-Denis)  
Les Nomades : 21 h 30.

**L'AIR DU TEMPS**  
(191, St-Paul e.)  
Jarry De Villiers : dès 21 h.

**LES BEAUX ESPRITS**  
(2073, St-Denis)  
Terez Montcalm : 20 h 30.

**FOUFONES ÉLECTRIQUES**  
(87, Ste-Catherine e.)  
Offspring : 21 h.

**LE CIRQUE**  
(142, Mont-Royal e.)  
Jeszca Raz : 22 h 30.

**PTIT BAR (3451, St-Denis)**  
Jacques Rochon chante Reggianni : 21 h.

**LE BISTRO D'AUTREFOIS**  
(1229, St-Hubert)  
Denis Lajeunesse : 20 h.

**LA BOÎTE À MARIUS**  
(5885, Papineau)  
Mano Fredette et Yan Parenteau : 21 h.

**LE PIERROT (114, St-Paul e.)**  
Marquis Morin et Réjean Audet : 20 h.

**LES DEUX PIERROTS**  
(104, St-Paul e.)  
Groupe de Dany Pouliot et Pierre Launer : 20 h.

**BIDDLE'S (2060, Aylmer)**  
Trio Charlie Biddle : de 22 h à 2 h.

**L'AMBIANCE**  
(844, Ave. Mont-Royal e.)  
Christine Tassan : dès 21 h.

**QUARTIER LATIN**  
(318, Ontario e.)  
Lili's Tiger Band : 22 h 30.

**Café du Commerce**  
(4350, St-Denis)  
François Marcurelle et Frédéric Alarie : 20 h.

**PUB ST-PAUL**  
(124, St-Paul e.)  
Groupe The Nerds : 21 h.

**A L'ÉCART**  
(245, St-Jean, Longueuil)  
Suzanne Champagne : 20 h 45.

**THÉÂTRE DU VIEUX-TERREBONNE**  
(867, St-Pierre, Terrebonne)  
Natalie Choquette. Sam., 20 h 30.

# Tragically Hip et Céline Dion mènent la course aux Juno

## Trois sélections pour l'Orchestre Symphonique de Montréal

Presse Canadienne TORONTO

Le groupe Tragically Hip et Céline Dion ont totalisé six mentions de finaliste chacun en vue du gala des prix Juno qui aura lieu le dimanche 9 mars au Copps Coliseum, à Hamilton.

Le rocker Bryan Adams suit avec quatre alors que le violoniste du Cap-Breton, Ashley MacIsaac, les chanteuses Amanda Marshall, Alanis Morissette et l'Orchestre symphonique de Montréal récoltent chacun trois sélections.

Les artistes country Shania Twain, Paul Brandt, Terri Clark et Duane Steele auront chacun deux chances d'aller chercher un trophée le soir du gala, indique la liste publiée par l'académie professionnelle qui décerne les Juno.

Céline Dion, qui aux États-Unis compte quatre sélections pour les Grammys, est notamment en lice pour le Juno

de la meilleure chanteuse, face à une autre Québécoise, Lara Fabian, et aux Torontaises Deborah Cox, Amanda Marshall et Alanah Myles.

Vendu à des millions d'exemplaires dans le monde, *Falling Into You*, de Céline Dion, est finaliste pour le titre de disque de l'année. Un autre disque, que l'artiste de 28 ans a enregistré en spectacle à Paris, est sélectionné au titre du meilleur album francophone.

Dans cette catégorie, sont aussi finalistes Luce Dufault et le groupe Noir Silence chacun pour un disque éponyme, Mme Fabian pour *Pure* et Daniel Bélanger pour *Quatre Saisons dans le désordre*.

Comme chanson de l'année, *Because You Loved Me*, de Mme Dion, brigue contre *Ahead By a Century*, de Tragically Hip, ainsi que les chansons de Marshall, Morissette et l'air *Sleepy Maggie*, de MacIsaac.

L'une des mentions de Céline Dion

porte sur un honneur décidé la semaine dernière déjà, celui du retentissement international qui vient de créer l'académie et qui sera également remis à Shania Twain et Alanis Morissette.

Outre *Falling Into You*, le prix du meilleur disque sera débattu entre l'éponyme d'Amanda Marshall, *18 Till I Die*, de Bryan Adams, *Hi, How are You Today?*, d'Ashley MacIsaac, et *Trouble at the Henhouse*, du groupe ontarien Tragically Hip.

Comme meilleur chanteur, la sélection se lit comme suit : Bryan Adams, Paul Brandt, Corey Hart, John McDermott et Neil Young. Le prix du meilleur groupe a pour finalistes 54.40, I Mother Earth, Moist, Noir Silence et Tragically Hip.

Le Juno du disque meilleur vendeur au Canada met en lice *Daydream*, de Mariah Carey, *Falling into You*, de Céline Dion, *Mellon Collie and The Infinite Sadness*, de Smashing Pumpkins, *The Score*, des Fugees, et *What's the Story Morning Glory*, d'Oasis.

Le réalisateur de «UN MONDE SANS PITIÉ» et «LES PATRIOTES» revient avec une étrange histoire

**ANNA OZ**

Un véritable cauchemar

Un film de Eric Rochant avec Charlotte Gainsbourg Gérard Lanvin

À L'AFFICHE DÈS AUJOURD'HUI!

CINÉPLEX ODÉON DAUPHIN \* 13

sam. et dim.: 1:55 - 4:15 - 7:00 - 9:00  
semaine: 7:00 - 9:00

NE VOUS PRIVEZ PAS DE CE BONHEUR: ALLEZ VOIR CE FILM!

LE PLUS BEAU FILM JAMAIS FAIT SUR LA VRAIE VIE!

«ON TOMBE SOUS LE CHARME, COMME ON TOMBE AMOUREUX POUR LA PREMIÈRE FOIS»

Catherine Deneuve les parapluies de cherbourg de Jacques Demy

La musique inoubliable de MICHEL LEGRAND

CINÉPLEX ODÉON COMPLEXE DES JARDINS

tous les jours: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:35

# JE L'AI DIT, JE L'AI FAIT!

**BLUES**

- ★ JOHN LEE HOOKER ..... The Real Folk Blues
- ★ DIVERS ..... Best Of The Blues
- ★ B.B. KING ..... Why I Sing The Blues
- ★ DIVERS ..... Best Of The Blues Vol. I
- ★ JOHN LEE HOOKER ..... Best Of 65-74
- ★ B.B. KING ..... King Of The Blues
- ★ DIVERS ..... Best Of The Blues Vol. II
- ★ MUDDY WATERS ..... Best Of Muddy Waters
- ★ DIVERS ..... Greatest Blues Legends
- ★ HOWLIN WOLF ..... The London Sessions

**COUNTRY**

- ★ MARY CHAPIN CARPENTER ..... Hometown Girl
- ★ ROSANNE CASH ..... King's Record Shop
- ★ PATSY CLINE ..... Greatest Hits
- ★ STEVE EARLE & THE DUKES ..... Fearless Heart
- ★ EMMYLOU HARRIS ..... Profile-Best of Emmylou Harris
- ★ GEORGE JONES ..... Greatest Hits
- ★ REBA McENTIRE ..... Rumour Has It
- ★ NITTY GRITTY DIRT BAND ..... The Nitty Gritty Dirt Band
- ★ SHENANDOAH ..... Coming Home
- ★ NITTY GRITTY DIRT BAND ..... Hold On

**POP ROCK**

- ★ THE CARS ..... Candy-O
- ★ CHEECH & CHONG ..... Greatest Hits
- ★ PHIL COLLINS ..... 12" ERS
- ★ CULTURE CLUB ..... The Best Of The Culture Club
- ★ INXS ..... X
- ★ CHRIS ISAAK ..... Chris IsaaK
- ★ ROY ORBISON ..... Hits You Remember
- ★ SPANDAU BALLET ..... Greatest Hits
- ★ SUGARCUBES ..... Life's Too Good
- ★ THE TUBES ..... Best Of '81-'87

**R&B**

- ★ GEORGE BENSON ..... 20/20
- ★ ARETHA FRANKLIN ..... Lady Soul
- ★ BILLIE HOLIDAY ..... Lady's Decca Days
- ★ ARETHA FRANKLIN ..... A Bit Of Soul
- ★ SAM & DAVE ..... Best Of Sam & Dave
- ★ PERCY SLEDGE ..... The Ultimate Collection
- ★ SLY & THE FAMILY STONE ..... Greatest Hits
- ★ DIVERS ..... Soul To Soul
- ★ IKE & TINA TURNER ..... The Best Of Ike & Tina Turner
- ★ DIVERS ..... The Sounds Of Philadelphia

**CANADIEN**

- ★ 54+40 ..... Fight For Love
- ★ BOB & DOUG MCKENZIE ..... Great White North
- ★ CRASH VEGAS ..... Red Earth
- ★ HEADSTONES ..... Picture Of Health
- ★ JONI MITCHELL ..... Clouds
- ★ JANE SIBERRY ..... Bound By The Beauty
- ★ JONI MITCHELL ..... Hejira
- ★ SLOAN ..... Peppermint
- ★ THE TRAGICALLY HIP ..... The Tragically Hip
- ★ NEIL YOUNG ..... Neil Young

**POP VOCAL**

- ★ NAT KING COLE ..... Favorite Ballads
- ★ LINDA RONSTADT ..... Simple Dreams
- ★ NEIL DIAMOND ..... September Morn
- ★ JUIJO IGLESIAS ..... Moments
- ★ DEAN MARTIN ..... The Best Of Dean Martin
- ★ VAN MORRISON ..... Into The Music
- ★ NATALIE COLE ..... Everlasting
- ★ CARLY SIMON ..... Anticipation
- ★ BARBRA STREISAND ..... People
- ★ JAMES TAYLOR ..... Sweet Baby James

**ROCK**

- ★ BLACK SABBATH ..... Never Say Die
- ★ BOSTON ..... Third Stage
- ★ ALICE COOPER ..... School's Out
- ★ DEEP PURPLE ..... In Rock
- ★ GRATEFUL DEAD ..... The Grateful Dead
- ★ MIDNIGHT OIL ..... 10,9,8,7,6,5,4,3,2,1
- ★ STEELY DAN ..... Can't Buy A Thrill
- ★ DIVERS ..... DGC Rarities Vol. 1
- ★ STEPPENWOLF ..... Steppenwolf
- ★ DIVERS ..... Beavis & Butt-Head Vol. 1

**4.99** chaque

## Millennium CLASSICS

À L'ACHAT D'UN DC DE LA COLLECTION "MILLENNIUM CLASSICS" OBTENEZ UN DC "ÉCHANTILLON" POUR SEULEMENT

# 99¢

OFFRE SPÉCIALE

Une nouvelle collection pour de vieux classiques!

99¢ chaque

BIZET: Suites N° 1 et 2 De Carmen, Musique de l'Arlesienne  
MOZART: Eine Kleine Nachtmusik, Sorenetta Notturna, K 23  
STRAUSS: Le Danube Bleu, La Voix de l'Empereur  
BEETHOVEN: Sonate Pour Piano N° 14 "Clair de Lune"  
DIVERS AIRS: La Traviata; Tosca; Don Pasquale  
MAHLER: Symphonie N° 5  
J.S.BACH: Les Concertos Brandenbourgeois, 1, 2 et 3  
MENDELSSOHN: Concertos Pour Violon; Ouverture D'Hebrides  
BOLZ: Les Flamantes  
BEETHOVEN: Symphonie N° 9 "Chorale"  
\* OÙ CHOISISSEZ PARMIS NOTRE GRANDE SÉLECTION DISPONIBLE EN MAGASIN \*

Carrefour Angrignon 399, Rue Ste Catherine O.

SantheRecordMan

Place Versailles Centre Rockland

# La Presse

## Le quotidien officiel de la fête des Neiges

### Venez jouer dans les îles!

du 1<sup>er</sup> au 16 février

La fête des Neiges de Montréal

Parc des Îles de Montréal

prévigo La Presse G TOS MONTREAL c'est toi! villet

INFO-FÊTE BELL 011 866-FÊTE

\*La fête des Neiges accepte les frais d'appel 2468672

pour tous les fans de la série télévisée, un nouveau et original, que l'on savoure

MARIE TRINTIGNANT MARIA DE MEDEROS CHRISTIAN CHARMETANT

# DES NOUVELLES DU BON DIEU

Un film de Didier Le Pêcheur

« Une surprenante comédie. Un film original et personnel. Ce qui n'est pas rien par les temps qui courent... »

Consultez les GUIDES-HORAIRES des cinémas

EN BREF

MCA et Hendrix : réglé

Après des années de litige, un accord d'exclusivité vient d'être conclu entre MCA Records et la succession du guitariste Jimi Hendrix. Les enregistrements du rocker, mort en septembre 1970, seront vendus par MCA de concert avec Experience Hendrix, une société gérée par la famille du défunt. Chaque année, des succès de Hendrix comme Foxy Lady, Purple Haze et Are You Experienced rapportent entre cinq et sept millions de dollars en droits d'auteur.

Rappeur à l'amende

Le rappeur Christopher Wallace, alias Notorious B.I.G., devra payer 41 700 \$ de dommages et intérêts à un homme à qui il a cassé la mâchoire à la suite d'un différend sur l'annulation d'un concert. Le musicien de 24 ans est encore sous le coup d'un procès, au plan pénal, pour ces voies de fait contre Nathaniel Banks. Un organisateur avait demandé à Banks de conduire Wallace à un concert dans le New Jersey. Mais le temps que Notorious B.I.G. et sa suite arrivent, le concert avait été annulé. Banks a raconté avoir alors été tabassé parce que le rappeur réclamait son cachet.

Clive Davis : la 2082<sup>e</sup> étoile

L'ancien producteur de disque Clive Davis a eu une étoile gravée à son nom sur le trottoir des célébrités à Hollywood. Le chanteur Barry Manilow et le producteur David Foster, entre autres, assistaient au dévoilement de cette 2082<sup>e</sup> étoile. Davis a affirmé que son travail avait comblé ses rêves, apportant « joie, inspiration, évocation et pur amusement ». D'origine britannique, Clive Davis a débuté en 1960 chez Columbia Records pour grimper les échelons, avant de fonder Arista en 1974. Il s'est notamment déjà occupé de Bruce Springsteen, Whitney Houston et la regrettée Janis Joplin.

Les inédits de la BBC

En raison du succès phénoménal de la parution des enregistrements live des Beatles il y a deux ans, la BBC songe sérieusement à ouvrir ses chambres fortes afin de permettre au public de découvrir d'autres enregistrements inédits d'une foule d'artistes comme les Rolling Stones, Frank Sinatra, les Smashing Pumpkins, R.E.M. ou U2.

« It's ok », tout va bien pour Leah Andreone

PHILIPPE REZZONICO de la Presse Canadienne

« It's alright, it's ok », dit la chanson. Effectivement, tout va très bien dans le monde de Leah Andreone.

Le premier disque de l'Américaine, Veiled, n'a beau n'être vieux que d'une dizaine de jours, son premier extrait tourne partout depuis plus de deux mois.

Le sourire vient facilement illuminer le visage de la chanteuse originaire de San Diego. D'une rare fraîcheur, la demoiselle s'émerveille de sa nouvelle condition et des choses qui l'entourent.

On se demande comment cette jeune femme enjouée a pu écrire des textes d'une rare maturité comme Problem Child, qui relate les sévices envers un enfant, ou Hell To Pay, qui souligne le prix à payer pour ce que l'on obtient dans une vie.

« Quand j'étais plus jeune, j'avais du mal à exprimer mes émotions et mes sentiments, dit-elle. C'est pour ça que mes parents m'ont offert un piano, un agenda personnel et un magnétophone (rires). La musique c'est une façon pour moi de me livrer. J'espère que j'ai bien réussi à transposer mes émotions sur mes chansons. Que ce soit la mélancolie, la joie, la crainte ou la colère. C'est très important pour moi. »

Veiled, qui ne cache guère ses



Leah Andreone

émotions contrairement à ce que suggère son titre, est le genre de disque dont on s'attend d'une artiste qui en serait à son deuxième ou troisième album. Mais là...

« Je ne voulais pas faire un disque moyen en me disant que le prochain serait bien supérieur, souligne-t-elle. Je n'avais pas l'intention de jouer la carte de la facilité, parce que je me disais que je n'au-

rais peut-être pas de deuxième chance. »

Pourtant, la chance, elle semble marcher à ses côtés, à commencer par ce jour béni où elle surprend une conversation de représentants de RCA dans un petit restaurant de Los Angeles où elle travaille pour arrondir ses fins de mois. Andreone remet son « démo » à Skip Miller et elle l'épie d'une cabine téléphonique au moment où il se livre à une première écoute dans sa voiture stationnée dans le parking.

« J'étais dans une cabine téléphonique toute proche et je disais à ma mère les réactions qu'il avait en écoutant le « démo », se souvient-elle. Mais il est parti sans retourner au restaurant et je ne savais plus quoi penser. »

Le lendemain, en se rendant au travail, elle coupe la voiture d'une dame sur l'autoroute à qui elle envoie des excuses tant bien que mal. Vingt minutes plus tard, une collègue lui dit que quelqu'un veut lui parler. Andreone reconnaît la dame de l'auto et elle se confond en excuses quand l'autre lui coupe la parole.

« De quoi parles-tu ? Je ne suis pas venue pour parler de circulation. Je suis l'adjointe de Skip Miller qui sera ici dans quelques minutes pour t'offrir un contrat de disques. » Depuis, la vie de la demoiselle se partage entre le studio et les spectacles.

GAGNEZ

un voyage-excursion-croisière d'une semaine pour 4 personnes. Partez à la découverte du Saint-Laurent.

Amusez-vous à découvrir

La vraie nature de la neige en fête!

Dans le cadre des activités de la fête des Neiges de Montréal, du 1<sup>er</sup> au 16 février, la Biosphère vous invite à participer à son jeu-concours. Découvrez la vraie nature de la neige... en fête!

Courez la chance de partir, accompagné d'un guide-animateur, à la découverte du Saint-Laurent durant 6 jours. Votre prix d'une valeur de plus de 3000\$ comprend : un souper-croisière sur le Nouveau-Orléans, une nuit à l'Hôtel Complexe Desjardins de Montréal, une croisière jusqu'à Québec à bord du Cavalier Maxim, deux nuits au Château Frontenac, deux nuits au Manoir Richelieu, croisière avec les Sentinelles du Saint-Laurent et observation des bélugas, retour à Montréal avec Via Rail et 500\$ d'argent de poche. Votre coupon de participation est disponible à la Biosphère et dans le journal La Presse.

C'est facile et amusant! Il vous suffit de répondre correctement aux six questions inscrites sur des panneaux installés sur le site des activités de la fête des Neiges, sur l'île Sainte-Hélène. Vous devrez déposer votre coupon-réponse à la Biosphère où vous y trouverez d'ailleurs, les réponses du concours disséminées à travers ses salles d'exposition. Le tirage aura lieu le 16 février à 17h00.

L'admission générale est de seulement 2 \$ durant la fête des Neiges.

Les règlements du concours sont disponibles à la Biosphère et à La Presse. Les fac-similés faits à la main sont acceptés.

Avec la collaboration de :

AMM, La Presse, Biosphère, CITE, D'ÉPIQUES, MANOIR RICHELIEU, Parc des Îles de Montréal

Form with questions and answer choices (A, B, C, D) for the snow contest.

Participez à la fête et apportez votre crayon!

Movie advertisement for Zeus et Roxanne featuring Steve Guttenberg and Kathleen Quinlan. Includes cast list and cinema listings.

Movie advertisement for Metro featuring Eddie Murphy. Includes promotional text and cinema listings.

Large advertisement for the movie 'Le Prodiges' (The Prodiges) featuring Jackie Chan and Madonna. Includes Golden Globe award information and cinema listings.

Large advertisement for the movie 'Evita' featuring Madonna, Antonio Banderas, and Jonathan Pryce. Includes Golden Globe award information and cinema listings.

Large advertisement for the movie 'Shadow Conspiracy' featuring Charlie Sheen, Donald Sutherland, and Linda Hamilton. Includes cinema listings.

# Drôle de monde, que celui de Peter MacLoad

**SONIA SARFATI**  
collaboration spéciale

— Ce soir? Je vais voir Peter MacLoad.

— Qui ça?

— Ben... Peter MacLoad. S'cuse la prononciation.

Pas beaucoup d'effet sur les copains, ma déclaration. Des yeux en forme de « C'est qui, ça, Peter Machin-Chose? » Pas plus.

Il n'est pourtant pas totalement inconnu, ce diplômé de l'École nationale de l'humour qui présentait la première du *Monde selon MacLoad*, hier au 55 Prince: la salle située dans cette galerie du Vieux-Montréal était bondée de spectateurs jeunes et... « audiblement » gagnés à la cause de cet autre *stand up comic*.

Lui aussi? Oui, lui aussi. Peter MacLoad possède toutefois plusieurs caractéristiques qui le distinguent de ses (nombreux) confrères.

Que ce soient ses origines campagnardes, sur lesquelles il s'attarde au cours d'un numéro particulièrement drôle. Ou encore sa main droite, plus petite que la gauche, qu'il « intègre » rapidement au spectacle de ma-

nière plutôt adroite — faisant ainsi « taire » les regards insistants et les questions chuchotées. Ah oui! Et puis, il est mort (il faut voir son spectacle pour comprendre pourquoi et comment) mais pas encore enterré (fiou!).

Et ce n'est pas tout. Peter MacLoad a du front tout le tour de la tête: c'est à Montréal qu'il a décidé de roder le spectacle qu'il a écrit.

Le résultat, bien qu'ayant besoin d'être resserré et... rodé, est plutôt réjouissant. Parce que ce grand gars au regard taquin et au sourire narquois est très sympathique — tout en étant parfois impitoyable. Parce que, aussi, il exécute ses numéros avec un grand naturel. Même ses trous de mémoire (puisqu'il y en a eu quelques-uns) sont « recyclables ».

Finalement, il use habilement de l'effet d'accumulation: il débite ses lignes, de plus en plus fort, de plus en plus vite... et malheur à qui résiste (de toute manière, ils sont rares).

Ses sujets? Ben oui, les relations de couple! Particulièrement en deuxième partie, où on a eu droit à la peine d'amour (et ses trois

stades), à la démonstration d'un duel cerveau-pénis (on sait d'avance qui va gagner, hein?), à l'étalage des « genres de filles » (et, plus succinctement, des « genres de gars »).

En première partie, après le punch du début (chuuut!), Peter MacLoad s'attarde plutôt sur son cas. L'homme, avant de passer à l'Homme, quoi.

Du récit de son enfance à la description de sa famille, en passant par les différences entre la ville et la campagne: une séquence particulièrement réussie. Culminant avec le gars qui va à confesse et qui, après un échange de plus en plus serré avec le prêtre (en voix off), donne quelques conseils à l'homme d'église: par exemple, pourquoi ne pas attirer les gens à la messe en organisant des *top five...* de péchés. Et de se lancer dans celui de Peter MacLoad.

Un spectacle qui contient plusieurs bons flashes (rien à voir avec les lumières de l'autre).

*Le monde selon MacLoad*, au 55 Prince ce soir et les 1er, 5, 6, 7 et 8 février.

## Denis Morand, menuisier d'art

*Marguerite Volant, La Postière, Blanche, Le Sorcier...*

Presse Canadienne  
TROIS-RIVIÈRES

Dans sa maison de Saint-Mathieu, près de Trois-Rivières, Denis Morand conserve des reliques des décors du film *La Postière* et des téléseries *Blanche, Le Sorcier...* Il reprendra sous peu possession des plus récents meubles qu'il a fabriqués, ceux de la téléserie *Marguerite Volant*.

Jusqu'au 19 octobre 1997, une partie de son oeuvre est exposée au musée McCord de Montréal, où s'étaient en sept tableaux les décors, accessoires et costumes de *Marguerite Volant*, diffusée l'automne dernier. L'exposition est intitulée *Marguerite Volant: passions, histoire et fiction*. La fiction, on la doit un peu à M. Morand.

« Dans le fond, on est un peu les racines, à l'ombre, pour créer les atmosphères », dit-il.

Pour les divers tournages auxquels il a contribué, notamment celui de *Marguerite Volant*, M. Morand s'est fait ébéniste, accessoiriste, sculpteur, décorateur, menuisier, ouvrier. Autant de tâches qu'il résume en un seul titre, plus court.

« Je dirais que je me considère comme un menuisier d'art », dit-il.

En Europe, les plateaux de tournage peuvent compter sur le savoir-faire de quatre hommes pour combler le travail effectué par un seul artisan au Québec, indique M. Morand. « Par moments, c'est presque un métier d'inventeur... »

Si, depuis cinq ou six ans, il a laissé sa griffe dans maintes téléseries québécoises, *Marguerite Volant* aura été la production qui lui a demandé le plus de recul dans le temps, afin de reconstituer l'époque de 1763, alors que les meubles, d'ailleurs, étaient très rares.

Les recherches ont été menées pour que le tout soit crédible. Elles se sont effectuées au moyen de livres et de photographies, ainsi que lors de visites chez des antiquaires, dans des musées, avec le concours de muséologues et d'archivistes.

Sans cesse à la recherche de détails qui trompent l'oeil — armoires fictives, sans fond, faux coffres en *bouleaux* fabriqués en toile peinte, dans le cas de *Marguerite Volant* —, M. Morand préfère garder l'oeil vierge. Aussi, on ne trouve aucune télévision chez lui.

« Je n'aurais pas autant d'expérience si je passais mon temps devant la télévision, explique-t-il. Et je n'aime pas être influencé. »

Quant à l'avenir, il souhaiterait un jour mettre à profit ses connaissances en ouvrant une école de sculpture et d'ébénisterie, près de chez lui. Il y enseignerait les notions qu'on exige pour se débrouiller sur un plateau de tournage.

« Une chance qu'il y a l'industrie du cinéma pour penser aux artisans... » laisse-t-il tomber.

**LES CINÉMAS**

**4.99 en matinée** (LUNDI au VENDREDI)  
Sauf les jours fériés

**5.99 en matinée** (SAMEDI et DIMANCHE)  
Ainsi que les jours fériés

Représentations avant 18h00

HORAIRE DU 31 JAN. au 6 FÉV. 1997 • INFO-FILM: 866-0111

<p><b>CENTRE EATON</b> 705, Ste-Catherine O (5e étage) 985-8730</p> <p>✓METRO (13+) 1:30-4:30-7:40-10:00 COUCHE-TARD sam 12-15</p> <p>✓SHADOW CONSPIRACY (13+) 1:20-4:20-7:00-9:20- COUCHE-TARD sam 11:40</p> <p>TURBULENCE (16+) 9:10 COUCHE-TARD sam 11:30</p> <p>✓ZEUS ET ROXANNE (G) 1:10-3:45-6:50</p> <p>✓METRO V.F. (13+) 2:45-5:05-7:30-9:50 COUCHE-TARD sam 12:05 jeu 2:45-5:50</p> <p>✓ZEUS AND ROXANNE (G) 12:45-2:50</p> <p>✓THE RELIC (13+) 1:00-4:00-7:20-9:40 COUCHE-TARD sam 11:55</p> <p>✓UN TEMPS POUR L'AMOUR (13+) 12:50-4:50-7:10-9:30 COUCHE-TARD sam 11:50</p> <p><b>LOEWS</b> 954, rue Ste-Catherine O 861-7437</p> <p>✓EVITA (G) 12:00-3:00-6:45-9:30</p> <p>NOUVELLES DU BON DIEU (13+) 12:45-3:05-5:15-7:30-9:50</p> <p>✓IN LOVE AND WAR (13+) 12:25-2:40-5:00-7:40-10:00</p> <p>MOTHER (G) 1:00-3:25-7:10-9:15</p> <p>LES 101 DALMATIENS (G) 12:15-3:35</p> <p>LA RELIQUE (13+) 7:00-9:20</p> <p><b>PALACE 6</b> 688, rue Ste-Catherine O 866-8991</p> <p>TOUS LES JOURS - TOUS LES FILMS 2,50\$</p> <p>✓THINNER (13+) 1:15-3:10-5:10-7:30-9:45 COUCHE-TARD sam 12:10</p> <p>✓DAYLIGHT (G) 12:15-2:35-5:00-7:20-9:40 COUCHE-TARD sam 12:00</p> <p>SECRETS &amp; LIES (G) 12:00-2:50-6:00-8:50 COUCHE-TARD sam 11:00</p> <p>ROMEO &amp; JULIET (13+) 12:45-3:00-7:10-9:30 COUCHE-TARD sam 11:50</p> <p>SEVEN (MIDNIGHT SHOW) (16+) COUCHE-TARD sam 11:30</p> <p>THE GHOST &amp; THE DARKNESS (13+) 1:00-3:20-7:00-9:15</p> <p>13 DAYS IN THE VALLEY (13+) 12:30-2:45-7:15-9:20- COUCHE-TARD sam 11:40</p> <p><b>DORVAL</b> 260, ave Dorval 631-8586</p> <p>ENTREE GENERALE 6,00\$ - MATINEES 4,25\$ MARDI &amp; MERCREDI 4,25\$ ENFANTS &amp; AGE D'OR 4,25\$</p> <p>✓STAR WARS (G) 7:00-9:45 ven,sam,dim 1:00-4:00-7:00-9:45</p> <p>FIERCE CREATURES (G) 7:30-10:00 ven,sam,dim 1:30-3:45-7:30-10:00</p> <p>THE RELIC (13+) 7:15-9:30</p> <p>SPACE JAM (G) ven,sam,dim 1:15-3:30</p> <p>SHADOW CONSPIRACY (13+) 7:45-10:15 ven,sam,dim 1:45-4:15-7:45-10:15</p> <p><b>GREENFIELD PARK</b> 3520, boul. Taschereau 671-6129</p> <p>ENTREE GENERALE 6,00\$ - MATINEES 4,25\$ MARDI &amp; MERCREDI 4,25\$ ENFANTS &amp; AGE D'OR 4,25\$</p> <p>101 DALMATIENS (G) sam,dim 1:10</p> <p>TURBULENCE (16+) 7:15-9:20</p> <p>TURBULENCE V.F. (16+) 7:10-9:15 ven,sam,dim 1:20-7:10-9:15</p> <p>THE RELIC (13+) 7:00-9:25 ven,sam,dim 1:15-7:00-9:25</p> <p><b>F.R.8-POINTE CLAIRE</b> (Pointe-Claire) 185 boul. Hymus 697-8095</p> <p>✓IN LOVE AND WAR (13+) 4:05-6:30-9:00 COUCHE-TARD ven,sam 11:30 lun,mer,jeu 6:30-9:00</p> <p>ZEUS AND ROXANNE (G) ven,sam,dim,mar 12:00-2:10</p> <p>✓EVERYONE SAYS I LOVE (G) 12:30-2:40-5:00-7:15-9:25 COUCHE-TARD ven,sam 11:40 lun,mer,jeu 7:15-9:25</p> <p>SHADOW CONSPIRACY (13+) 12:15-2:30-4:45-7:25-9:40- COUCHE-TARD ven,sam 11:00 lun,mer,jeu 7:25-9:40</p> <p>✓STAR WARS (G) 7:15-10:00 ven,mar 1:45-4:30-7:15-10:00 sam,dim 11:00-1:45-4:30-7:15-10:00 COUCHE-TARD ven,sam 12:40</p> <p>101 DALMATIENS (G) sam,dim 1:10</p> <p>✓METRO (13+) 1:40-4:10-6:40-9:10 COUCHE-TARD ven,sam 11:35 lun,mer,jeu 6:40-9:10</p> <p>✓EVITA (G) 7:05-9:45 ven,mar 1:45-4:25-7:05-9:45 sam,dim 11:05-1:45-4:25-7:05-9:45 COUCHE-TARD ven,sam 12:20</p> <p>✓MOTHER (G) 1:00-3:45-7:00-9:15 COUCHE-TARD ven,sam 12:35 lun,mer,jeu 7:00-9:15</p>	<p><b>EP.8-GREENFIELD PK</b> 5000, boul. Taschereau 672-2229</p> <p>✓IN LOVE AND WAR (13+) 7:00-9:20 sam,dim 1:00-3:40-7:00-9:20</p> <p>✓EVITA (G) 7:05-9:45 sam,dim 1:05-3:45-7:05-9:45</p> <p>✓METRO (13+) 7:10-9:30 sam,dim 1:10-3:50-7:10-9:30</p> <p>UN TEMPS POUR L'AMOUR (13+) 7:15-9:35</p> <p>LES 101 DALMATIENS (G) sam,dim 1:15-3:35</p> <p>MOTHER (G) 7:20-9:40 sam,dim 1:20-4:00-7:20-9:40</p> <p>✓METRO V.F. (13+) 7:25-9:50 sam,dim 1:25-4:05-7:25-9:50</p> <p>SHADOW CONSPIRACY (13+) 7:30-9:55 sam,dim 1:30-4:10-7:30-9:55</p> <p>LA RELIQUE (13+) 10:00</p> <p>✓ZEUS ET ROXANNE (G) 7:35 sam,dim 1:35-4:15-7:35</p> <p><b>LAVAL</b> 1600, boul. Le Corbusier 688-7776</p> <p>✓SHADOW CONSPIRACY (13+) 1:40-4:00-7:20-9:35 lun,jeu 7:20-9:35</p> <p>✓METRO (13+) 1:50-4:30-7:10-9:45 lun,jeu 7:10-9:45</p> <p>✓IN LOVE AND WAR (13+) 6:55-9:20 sam,dim 1:35-4:10-6:55-9:20</p> <p>101 DALMATIENS (G) sam,dim 1:30-3:50</p> <p>TURBULENCE V.F. (16+) 7:30-9:50</p> <p>✓EVITA (G) 1:00-3:40-6:35-9:30 lun,jeu 6:35-9:30</p> <p>✓UN TEMPS POUR L'AMOUR (13+) 7:05-9:40 sam,dim 1:20-4:20-7:05-9:40</p> <p>NOUVELLES DU BON DIEU (13+) 1:40-4:10-7:30-9:45 lun,jeu 7:30-9:45</p> <p>METRO V.F. (13+) 7:00-9:25 sam,dim 1:20-3:50-7:00-9:25</p> <p>TURBULENCE (16+) 9:20</p> <p>ZEUS ET ROXANNE (G) 1:10-3:20-6:45 lun,jeu 6:45</p> <p>MOTHER (G) 1:50-4:25-7:25-9:40 lun,jeu 7:25-9:40</p> <p>LES 101 DALMATIENS (G) ven,sam,dim,mar 1:05-3:30</p> <p>✓THE RELIC (13+) 7:20-9:50</p> <p>LA RELIQUE (13+) 7:10-9:35</p> <p>ZEUS AND ROXANNE (G) ven,sam,dim,mar 1:30-4:05</p> <p><b>CINEMA ANGRIGNON</b> 7077, boul. Newman 366-2463</p> <p>ZEUS AND ROXANNE (G) 6:40-9:30 ven,sam,dim 1:20-3:20-6:40-9:30</p> <p>LES 101 DALMATIENS (G) ven,sam,dim 1:20-3:50</p> <p>TURBULENCE (16+) 7:20-9:45</p> <p>METRO V.F. (13+) 6:55-9:40 ven,sam,dim 1:00-3:40-6:55-9:40</p> <p>TURBULENCE V.F. (16+) 7:30-9:50</p> <p>ZEUS ET ROXANNE (G) ven,sam,dim 1:15-3:45</p> <p>IN LOVE AND WAR (13+) 7:20-9:55 ven,sam,dim 1:45-4:20-7:20-9:55</p> <p>UN TEMPS POUR L'AMOUR (13+) 7:10-10:10 ven,sam,dim 1:50-4:25-7:10-10:10</p> <p>✓SHADOW CONSPIRACY (13+) 7:05-10:05 ven,sam,dim 1:30-4:15-7:05-10:05</p> <p>101 DALMATIENS (G) ven,sam,dim 1:40-4:10</p> <p>✓THE RELIC (13+) 7:05-10:05</p> <p>METRO (13+) 7:15-10:15 ven,sam,dim 2:00-4:30-7:15-10:15</p> <p>✓EVITA (G) 7:00-10:00 ven,sam,dim 1:00-4:00-7:00-10:00</p> <p><b>VERSAILLES</b> Place Versailles 363-7880</p> <p>SHADOW CONSPIRACY (13+) ven,mar,mer,jeu 7:25-9:50 sam,dim 2:00-7:25-9:50</p> <p>✓EVITA (G) ven,mar,mer,jeu 6:40-9:30 sam,dim 1:10-6:40-9:30</p> <p>ZEUS ET ROXANNE (G) ven,mar,mer,jeu 6:50-9:10 sam,dim 1:30-6:50-9:10</p> <p>LES 101 DALMATIENS (G) sam,dim 1:00</p> <p>✓TURBULENCE V.F. (16+) ven,sam,dim,mar,mer,jeu 7:10-9:20</p> <p>LA RELIQUE (13+) ven,mar,mer,jeu 7:15-9:45 sam,dim 1:40-7:15-9:45</p> <p>METRO V.F. (13+) ven,mar,mer,jeu 7:00-9:35 sam,dim 1:50-7:00-9:35</p> <p>✓SON DIGITAL</p>
---	---

Des films en français • DES NOUVELLES DU BON DIEU • UN TEMPS POUR L'AMOUR  
au LOEWS et au LES 101 DALMATIENS • METRO • LA RELIQUE  
CENTRE EATON! Consultez le GUIDE-HORAIRE de FAMOUS PLAYERS

**SANDRA BULLOCK** • **CHRIS O'DONNELL**  
UN TEMPS POUR L'AMOUR  
version française de: IN LOVE AND WAR  
Consultez les GUIDES-HORAIRE des cinémas

**LA COMÉDIE LA PLUS ACCLAMÉE EN CETTE NOUVELLE ANNÉE!**

PRIX DU MEILLEUR SCÉNARIO DÉCERNÉ PAR LE NEW YORK FILM CRITICS CIRCLE

"Un film fantastique. Il ne faut surtout pas oublier Debbie Reynolds au moment des Oscars."  
- Mosa Persico, CFCF-12 Montréal

"Debbie Reynolds mérite un nomination aux Oscars."  
- Anne-Marie Losique, BOX-OFFICE, Musique Plus/TQS

**"Deux fois bravo!"**  
- SISKEL & EBERT

ALBERT BROOKS • DEBBIE REYNOLDS  
**MOTHER**  
www.mothermovie.com

✓SON DIGITAL

Consultez les GUIDES-HORAIRE des cinémas.

**"Un thriller à faire blêmir, à s'en ronger les ongles, à en renverser son mais!"**  
- Mosa Persico, CFCF 12 Montréal

"Sensations fortes, frissons et terreur jusqu'à la fin!"  
- Bill Zwecker, NBC-1V

**LA TERREUR EN ÉVOLUTION.**

**LA RELIQUE**  
www.relicmovie.com

13 ANS +

Consultez les GUIDES-HORAIRE des cinémas.

**CONCOURS**

**Les enquêtes Cupidon**  
à CITE ROCK • DÉTENTE

TIRAGE LE 14 FÉVRIER 1997

Jusqu'au 12 février inscrivez le nom d'un couple d'amoureux qui, à votre avis, mériteraient qu'on parle d'eux à la radio ainsi que l'heure à laquelle vous entendrez la chanson "Cupidon" entre 9h et 10h du lundi au vendredi.

A gagner pour vous et le couple d'amoureux que vous aurez rendus désormais célèbres: de nombreux prix tels des fleurs, des maillots, des billets pour le spectacle TANGO PASIÓN, des forfaits évasion passion au Manoir ROUVILLE-CAMPBELL ou un des Voyages doubles en formule club vers la JAMAÏQUE

SuperClubs: JACK TAD VILLAGE, Caboney, RENAISSANCE, JAMAÏCA GRANDE RESORT

**La Presse**

Complétez et postez à l'adresse suivante avant le 14 février:  
**Concours "Enquête Cupidon"**  
Cité Rock-Détente, C.P. 107, Succ. B, Montréal (QC), H3B 3J5

Nom \_\_\_\_\_ Age \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Titre ou interprète de la chanson \_\_\_\_\_  
Couple d'amoureux \_\_\_\_\_ Les facsimiles faits à la main sont acceptés

**CITE 107,3 FM**  
ROCK • DÉTENTE  
www.rock-detente.com

**MA RADIO AU BOULOT**

AIR CANADA  
VACANCES Manoir Rouville-Campbell  
SCARDEPA

# TOUS NOS MAGASINS OUVERT À 8 H 30!

la  a

DE 8 H 30 À 10 H  
**PAS DE TPS**  
sur la plupart  
de vos achats

Nous vous accorderons un rabais équivalent à la TPS.

Exceptions : produits de beauté, fragrances, produits pharmaceutiques, restaurants, friandises, produits du tabac, jouets, articles de sport, appareils électroniques, musique et films, meubles et gros électroménagers.

DE 8 H 30 À 10 H  
**50 % DE RABAIS**  
Sélection de montres

Comprend les montres X-Files et d'autres modèles.

Sur nos prix ordinaires.

Montres, rayon 231. Le choix varie selon le magasin.

DE 8 H 30 À 10 H  
**40 % DE RABAIS**  
Tous les bagages Oscar  
De La Renta et Destination®

Sur nos derniers prix étiquetés.

Bagages, rayon 796.

DE 8 H 30 À 10 H  
**50 % DE RABAIS**  
Liquidation de cravates

Modèles variés pour homme. Sur nos prix ordinaires.

Cravates, rayon 334.

DE 8 H 30 À 10 H  
**1999 \$**  
Coordonnés Liz Claiborne  
et Rena Rowan

Choix de modèles. Nos prix ord. 48 \$ à 225 \$.

Nos derniers prix 23 \$ à 111,99 \$.

Mode couture, rayons 145 et 196.

Dans certains magasins seulement.

Tant qu'il y en aura.

la  unetterie

La Lunetterie la Baie vous offre

**50% de rabais\***

À L'ACHAT D'UNE MONTURE MODE!

ET **50% de rabais** À L'ACHAT DE VERRES

DE NOTRE SÉLECTION SPÉCIALE!

\*À l'achat de lentilles à prix ordinaire.

La Lunetterie la Baie est exploitée par Tris Coffin Opticiens.

### Rectificatif

Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier publicitaire Solde d'un jour (B1 - 1A) de la Baie.

**FEUILLE VOLANTE.** Article 9. On aurait dû lire : Nos prix 3,84 \$ à 8,99 \$ ch.

Personnage de gauche : 8,99 \$; en haut, à droite : 3,84 \$; en bas, à droite : 5,91 \$.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs et contretemps.

DE 8 H 30 À 10 H

**699 \$**

Hauts Variations®  
pour jeune femme

Hauts à encolure Henley, en tricot de coton. Notre prix ord. 19,99 \$. Notre dernier prix 13,99 \$.

Modèle jeunesse tout-aller, rayon 813.

DE 8 H 30 À 10 H

**50 % DE RABAIS**  
Slips pour femme

Contiens et modèles variés. Notre prix ord. 1,99 \$.

**99 ¢**

Dessous, rayon 185.

DE 8 H 30 À 10 H

**50 % DE RABAIS**  
Accessoires d'hiver  
pour homme

Groivre chefs, foulards et gants. Sur nos prix ordinaires.

Accessoires pour homme, rayon 336.

DE 8 H 30 À 10 H

**499 \$**

Variété de hauts molletonnés

Unis ou imprimés. Fillette, tailles 2 à 6x.

Nos prix ord. 12,99 \$ à 13,99 \$.

Vêtements pour fillette, rayons 405 et 413.

**LIQUIDATION DE VÊTEMENTS  
POUR ENFANT  
AU CENTRE DE LIQUIDATION  
LA BAIE,  
centre-ville, 8<sup>e</sup> étage,  
du 1<sup>er</sup> au 22 février**

**Jusqu'à 80% de rabais**

Sélection de vêtements pour garçon et fille

Tailles 2 à 14. Nos prix ord. jusqu'à 27,99 \$.

**Liquidation**

**199 \$ à 599 \$**  
ch.

**PAR EXEMPLE**

Hauts et pantalons en molleton  
pour garçon et fille, tailles 2 à 6X

Nos prix ord. jusqu'à 14,99 \$.

**Liquidation**

**199 \$**  
ch.

Jeans ceinturés pour garçon, tailles 8 à 14

Notre prix ord. 27,99 \$

**Liquidation**

**599 \$**  
ch.

# LE SAMEDI 1<sup>ER</sup> FEVRIER



**VOUS AVEZ LE MEILLEUR**